

Trait D'Union

Le magazine d'informations de KIRCHBERG



N° 46
Décembre
2018



Sommaire

Collectivités

Mot du Maire	3
Hommage à Marie-Reine	4
Conseil de Fabrique	5
Finances communales	6
Principales décisions du conseil municipal	8
Arrêt sur images	10
Sikw 2018	12
La vie de nos écoles	16
Communauté de Communes	19
Corps des Sapeurs Pompiers	20

Au cœur du village

Réalisations	22
--------------	----

Fleurissement

28

Au fil du temps

Nelly Patty	30
Pierre Ackermann " <i>chronique d'une vie</i> "	32

Animation

4 ^{ème} édition course de caisses à savon de KIRCHBERG	36
---	----

Divers et infos

Matinée citoyenne	38
Distance entre plantations et voiries	40
Un bouchon, un sourire	40
Les Restaurants du Cœur	40
Agir vers l'emploi	41

Parlons-en

Atelier Municipal	42
Protection de la nature	42

Associations

Association de gestion de la Maison de Pays et du Mille Club	43
Club de l'Amitié	44
Les amis de la Marche	46
Amicale des Sapeurs Pompiers	47
Chorale Ste Cécile	48
Musique St Vincent	50
Club de gym	51
Créaliance	52
Tennis club de la Doller	54
Club pongiste	56
Club Vosgien	58
Forestiers d'Alsace	60
Société de chasse	62
Société de pêche de Kirchberg-Wegscheid	64

Au fil de la vie

68

Infos pratiques

70

Ont participé à la réalisation de ce magazine :

Rachel ACKERMANN, Association « AGIR » - « Restos du Cœur », Guillaume BALDENSPERGER (Bureau d'études IRH), Adrien BEHRA, Jean-Marie BERLINGER, Christelle BERNARD-BRUDER, Michel BOUTANT, Cathy BURGER, Georges CHARPENTIER, Créaliance, Communauté des Communes - Manon LEROY, Thérèse DEFRANCOIS, Robert FLUHR, Forestiers d'Alsace - Matthieu DUPEUBLE, Candy et Jérôme FORNY, Christian GALLI, Claude GASSER, Denis GASSER, Roland HAFFNER, René HIRTH, Thiébaud KAMMERER, Pascal KESSLER, Maurice KLINGLER, Marie KOEGLER, Anne-Sophie KRAFFT, Fabienne ORLANDI, Liliane PATTY, Marguerite RICHARD, Camille SCHNOEBELEN, Maurice STEINER, Emilie STEININGER.

TRAIT D'UNION - Dépôt légal N°E384/83

Tiré et distribué gratuitement : à 410 exemplaires

Responsable de la publication : Michel BOUTANT

Photo de couverture : tableau de Monsieur Georges MUNCH, Curé de la Paroisse de KIRCHBERG-WEGSCHEID de 1968 à 1987 mis à disposition par M^{me} Bernadette UHLEN.

Photo de la quatrième de couverture : Michel BOUTANT

Réalisation : DOLLER GRAPHIQUES MASEVAUX

Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Denis Diderot, philosophe et encyclopédiste français des Lumières disait qu'« *un bien présent peut être dans l'avenir la source d'un grand mal ; un mal, la source d'un grand bien* ». J'ai repensé à cette sentence au cours de cet été si magnifiquement ensoleillé et si dramatiquement sec. Et si, parfois encore nos spécialistes se disputent sur les causes du phénomène observé, force est de constater que la météo atypique que nous aurons connue en 2018 devrait entrer, à n'en pas douter, dans les annales des années les plus chaudes de notre ère.

Alors, en cette période de l'année où nous allons traditionnellement souhaiter des vœux, je formule celui que ces événements qui nous frappent joueront pleinement un rôle de révélateur, voire de catalyseur et qu'ils nous permettront de prendre réellement conscience des effets dévastateurs du réchauffement de notre atmosphère. Car s'il est une question qui fait de nous des citoyens solidaires c'est bien, je le crois aussi, celle de l'environnement.

Je vous avais raconté dans un précédent « mot du maire » cette belle légende amérindienne qui nous explique comment un petit colibri avait décidé de lutter, seul, contre l'incendie qui dévastait sa forêt. En réponse à ceux, dédaigneux, qui l'observaient sans rien faire et qui le déclaraient fou, il répondit : *"Je le sais, mais je fais ma part."*

Kirchberg, comme le petit colibri, fait sa part comme en témoigne encore notre rapport d'activités que vous lirez dans notre magazine « Trait d'Union ». Votre équipe municipale met tout œuvre pour sauvegarder notre environnement de proximité.

Nous nous sommes engagés rapidement pour une transition vers le zéro pesticide et la gestion écologique de notre territoire. Le remplacement de notre ancien éclairage public par des leds nous a fait baisser de manière notable notre consommation énergétique. Vous n'ignorez pas non plus l'importance des travaux de sécurisation de nos ressources en eau potable qui s'achèveront en 2019. D'ailleurs, sans cet important investissement, il est certain que nous aurions connu, au plus tard à la fin de l'été, les mêmes soucis que de nombreux villages qui se sont



retrouvés à sec et ont dû être alimentés par des camions-citernes. J'étais consciente toutefois que cela ne suffirait pas et c'est pour cette raison que j'en ai appelé à la responsabilité de tous en vous invitant à diminuer aussi votre consommation journalière de ce bien si précieux. Vous avez été nombreux à répondre à cette consigne et je vous en félicite vivement.

La condition humaine a ceci d'étrange qu'elle n'est jamais aussi belle, que la solidarité des hommes n'est jamais aussi perceptible, que dans l'adversité. Rainer Maria Rilke, écrivain autrichien, avait ce mot surprenant : *« Qu'il faille nous en tenir au difficile, c'est là une certitude qui ne doit pas nous quitter (...). Qu'une chose soit difficile doit nous être une raison de plus de nous y tenir. »* L'épreuve peut, en nous poussant dans nos retranchements, nous éclairer sur ce qui constitue nos ressources les plus précieuses. Elle nous conduit à considérer que tout a un sens, et que le mal qui nous arrive est parfois plus proche du bien que nombre de situations, apparemment plus favorables.

C'est sur ces mots d'espérance et de confiance que je vous adresse à vous tous, mes très chères concitoyennes et très chers concitoyens, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année qui s'annonce déjà (le temps passe décidément bien vite). Qu'elle vous apporte de la joie et, surtout, qu'elle soit toujours éclairée par la flamme de l'amour et l'étincelle de l'amitié, de la fraternité ! ❖

*Votre bien dévouée,
Fabienne Orlandi.*



Marie-Reine HIRT a toujours été présente et active à toutes nos sollicitations.

Investie dans la commission « fleurissement », elle donnait de son temps et de précieux coups de main.

Elle nous accompagnait également lors du passage du jury sans oublier la remise des prix du concours des maisons fleuries.

C'est avec un réel plaisir que Marie-Reine nous rejoignait, M^{me} le Maire et moi-même, pour visiter les personnes lors de leurs anniversaires. Elle aimait partager ces moments toujours d'une grande richesse avec bonheur. Sa présence lumineuse va nous manquer.

Toujours partante pour chaque projet, elle répondait avec enthousiasme. Ainsi, elle n'a jamais manqué nos matinées citoyennes. Même malade, elle est venue nous faire un petit coucou au mois de Mai.

Nous tenons à la remercier du fond du cœur pour son engagement à nos côtés.

Michel BOUTANT

J'ai tenu, au nom du Conseil Municipal, et malgré l'émotion qui me submerge, à rendre hommage à Marie-Reine.

Élue depuis 2014 Marie-Reine a su prendre très rapidement sa place au sein de notre conseil et sa part au

service de notre commune et de ses habitants. Par son sens aigu du dévouement, sa loyauté, son écoute, la qualité de ses interventions, son profond respect des autres, elle était d'une présence réconfortante. Marie-Reine répondait toujours présente quand on avait besoin d'elle.

Nous perdons donc une élue exemplaire et plus encore une belle, une très belle personne. Une personne dont j'aurais pu me faire une proche amie. Nous partageons, je le sais, la même foi, celle d'un monde meilleur.

Marie-Reine n'est plus. Elle nous a quittés bien avant l'heure et cela nous plonge dans une légitime colère, un profond désarroi. Mais ce ressentiment ne changera rien à l'ordre des choses ni à la tragédie qui s'est déroulée.

Après une vie exemplaire, Marie-Reine s'est éteinte. Elle repose désormais en paix, éternellement, et si le Paradis existe, comme nous le croyons, elle s'y trouve, assurément, aux côtés de tous les justes.

Alors soyons forts. Montrons-nous dignes d'elle. Être fort pour soi et pour les nôtres. Fort ne veut pas dire souffrir en silence en retenant ses larmes, en maîtrisant ses émotions, en taisant son malheur. Être fort c'est accepter la vie comme elle se présente, avec toutes ses vicissitudes, en se concentrant sur tout ce que l'on peut faire pour la rendre meilleure, pour soi, pour les autres, en renonçant à vouloir influencer sur les événements qui ne sont pas, ou plus, sous notre contrôle. Être fort, c'est accepter et reprendre l'héritage spirituel de Marie-Reine. Elle était merveilleuse, rayonnante et combative et cette force elle l'a puisée dans son amour pour les autres, pour la vie, dans sa grande, très grande humanité.

Pensons à elle comme elle était et restera à jamais dans nos souvenirs et nos cœurs. C'est la meilleure façon de l'honorer. ❖

Fabienne ORLANDI





Le nouveau bureau du Conseil de Fabrique se compose comme suit :

- Président : Robert FLUHR
- Trésorière : Arianne RINGENBACH
- Secrétaire : Marie-Odile LINDECKER
- Membre : Gérard MOSSER
- Marie-Reine HIRT avait intégré le bureau en qualité de membre en mars 2008. Elle y avait trouvé toute sa place en restant toujours attentive et dynamique. Elle nous a quittés si rapidement et nous tenons à lui rendre hommage.

Rénovation de l'orgue de l'Église de KIRCHBERG-WEGSCHIED confiée à la manufacture d'orgue M. Hubert BRAYÉ. Les travaux se sont étalés durant tout le mois de septembre.

À l'heure actuelle, une révision complète s'imposait pour éviter une dégradation plus importante.

Les travaux se sont déroulés de la sorte :

- La première phase consistait à démonter le corps sonore. La tuyauterie est déposée clavier par clavier et les tuyaux sont tous stockés aux abords de l'instrument.
- Toute la poussière de la tuyauterie est soigneusement nettoyée à l'aide d'un aspirateur et d'une brosse.
- Le soubassement et les mécanismes sont minutieusement dépoussiérés et ont subi un traitement fongicide, un mélange biocides à large spectre d'actions contre les champignons et bactéries et qui protégera durablement les supports sensibles à l'eau comme le bois.
- Les boiseries ont subi dans un 2^{ème} temps un traitement insecticide contre l'agression des insectes xylophages ayant une efficacité préventive.
- L'ensemble du mécanisme est vérifié et réglé.
- La soufflerie a fait l'objet d'un contrôle d'étanchéité sur chacun de ses éléments (manchons, soufflet, régulateur, porte-vent).
- L'étanchéité des calottes et des tuyaux bouchés est contrôlée et corrigée si nécessaire.

- La géométrie et le bon état des entailles de timbre sont vérifiés.
- Aux jeux d'anches, les rigoles, languettes et rasettes sont désoxydées par bain ultrasonique. La progression des anches est vérifiée. Les pavillons n'ont pas été graissés. La bonne tenue des cours et la planéité des rigoles sont également vérifiées et confortées si nécessaire.
- Les tuyaux de trompette de pédale dont les noyaux sont oxydés sont transportés en atelier. Des noyaux neufs sont montés. Les tuyaux sont remontés jeu par jeu. Aucun jeu ne sera fondamentalement modifié. L'accord se fera au tempérament égal. Le diapason est inchangé. L'accord se fait en période de température stable. Une harmonie nouvelle est entrée dans notre Eglise par la pureté de son acoustique. Le montant des travaux s'élève à environ 23 000 € TTC, entièrement pris en compte par le Conseil de Fabrique.

Un appel aux dons est lancé et d'ici quelques semaines, une vente de vin « spécial St Vincent » vous sera proposée au prix de 10 € la bouteille de muscat. La musique municipale St Vincent donnera un concert au profit de l'orgue le samedi 25 mai 2019. Déjà un grand merci aux généreux donateurs. ❖

À l'aube de cette nouvelle année, nous vous adressons nos meilleurs vœux de Santé et de Paix.

Robert FLUHR





1) COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2017 :

Dans sa séance du 1^{er} Mars 2018, le Conseil Municipal a examiné les différents comptes administratifs et de gestion de la Commune de Kirchberg.

Cet examen permet de constater les recettes et les dépenses de l'année précédente (2017), de vérifier au passage si les budgets primitifs et les réalisations budgétaires sont proches les uns des autres. Les sommes dégagées sont reprises dans les prévisions budgétaires de l'année 2018.

Concernant le **BUDGET GÉNÉRAL** le compte administratif 2017 se présente comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
443 864.48 €	221 498.97 €	626 741.14 €	99 669.95 €
665 363.45 €		726 411.09 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 560 538.75 € compte tenu des reports de l'année 2016. La section d'investissement avec des restes à réaliser de dépenses d'un montant de 64 848 € dégage un déficit de 68 269.15 €.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante pour l'année 2018 :

Recettes d'investissement : 68 269.15 € - Recettes de fonctionnement : 427 451.60 €

Ces comptes administratifs et de gestion ont été approuvés par l'ensemble du Conseil Municipal.

Concernant le **BUDGET ANNEXE EAU**, le compte administratif et son pendant, le compte de gestion se présentent comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
58 214.71 €	173 592.06 €	74 186.22 €	367 068.75 €
231 806.77 €		441 254.97 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 15 971.51 € compte tenu des reports de l'année 2016. La section d'investissement avec des restes à réaliser de dépenses d'un montant de 43 028 € dégage un déficit de 12 882.63 €.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Recettes d'investissement : 15 971.51 €

Recettes de fonctionnement : 12 882.63 €

Le **BUDGET ANNEXE FORET** a lui aussi été approuvé et se résume de la manière suivante :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
25 094.16 €	0	15 164.50 €	0
25 094.16 €		15 164.50 €	

Compte tenu du report de l'année 2016, il ressort un déficit de fonctionnement de 18 145.09 € que le Conseil affecte à l'unanimité aux dépenses de fonctionnement 2018 pour un montant de 18 145.09 €.

2) BUDGETS PRIMITIFS 2018 : Les budgets primitifs, préparés par la Commission des finances, se présentent comme suit et ont été approuvés par le Conseil Municipal lors de la même séance :

A) BUDGET GÉNÉRAL

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	140 700.00 €	Atténuation de charges	4 000.00 €
Charges de personnel	175 000.00 €	Excédent antérieur	427 451.60 €
Dépenses imprévues	20 000.00 €	Produits et services	38 440.00 €
Atténuation des produits	8 431.00 €	Impôts et taxes	312 974.00 €
Charges de gestion courante	108 300.00 €	Dotations	156 955.00 €
Charges financières	0.00 €	Autres produits	7 300.00 €
Charges exceptionnelles	0.00 €	Produits financiers	0.00 €
Virement à l'investissement	494 689.60 €		
TOTAL	947 120.60 €	TOTAL	947 120.60 €

Concernant la section d'investissement, elle se résume comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement reporté	68 269.15 €	Excédent de fonctionnement	133 087.15 €
Restes à réaliser dépenses	64 818.00 €	Restes à réaliser recettes	0.00 €
Remboursement du capital	0.00 €	Fonds compensation TVA	16 228.00 €
Travaux d'investissements	382 200.00 €	Subventions	0.00 €
Travaux sur rues	94 117.60 €	Taxe d'urbanisme	0.00 €
Achat terrain, Frais géomètre, notaire s-terrain	11 800.00 €	Virement du Fonctionnement	494 689.60 €
Outillages atelier	2 000.00 €		
Caution logement école	800.00 €		
Imprévus d'investissements	20 000.00 €		
TOTAL	644 004.75 €	TOTAL	644 004.75 €

Les travaux d'investissement pour 2018 sont les suivants :

	DÉPENSES
Acquisitions maisons STUDER-SCHEIBEL	185 000.00 €
Démolitions maisons STUDER-SCHEIBEL	60 000.00 €
Aménagement paysager-toiture-combles Mairie	67 700.00 €
Réfection murs école et Mairie	10 000.00 €
Remplacement chaudière école élémentaire	10 000.00 €
Réfection salle de bain + sol logement école	10 000.00 €
Achat terrain de tennis	20 000.00 €
Achat de jardinières (pour les deux ponts)	2 500.00 €
Signalisation panneaux	2 000.00 €
Relamping suite (petites rues)	15 000.00 €
TOTAUX	382 200.00 €

Aujourd'hui, la commune n'a plus d'emprunt en cours. Les taux d'imposition restent identiques à 2017.

B) BUDGET ANNEXE FORET : Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 42 685 €. Il n'y a pas de recettes et de dépenses en investissement.

C) BUDGET ANNEXE EAU : Le budget eau, quant à lui, voit les recettes et les dépenses de fonctionnement se chiffrer à 81 799.83 €. Il prévoit un emprunt, si nécessaire, de 104 622.12 € pour les travaux de sectorisation et le renouvellement du réseau de la distribution d'eau potable.

Le prix de l'eau quant à lui augmente de 20 centimes d'euros en raison des travaux de protection du périmètre de captage des eaux potables et de la mise aux normes du système de filtration et de reminéralisation passe donc de 1.86 € HT le m³ à 2.06 € HT le m³.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2017

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : débat sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Un débat sur les objectifs du PADD dans le cadre du PLUi de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach s'est déroulé au cours de la séance.

Conseil Départemental du Haut-Rhin : convention de répartition des charges d'entretien des RD en agglomération

Le département a la charge de l'aménagement et de la conservation des routes départementales. En agglomération, cette compétence de principe qui incombe au Département est partagée avec les Communes. La route départementale 466 traversant le village sera toujours déneigée par le département. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer la convention qui clarifie la sécurisation juridique des obligations de chacun.

Rythmes scolaires : retour à la semaine des 4 jours

Considérant l'avis favorable du Conseil d'école du R.P.I. de Kirchberg-Wegscheid-Sickert et afin d'harmoniser les rythmes scolaires à l'échelle de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, le Conseil Municipal décide le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018.

Dissolution du corps des Sapeurs-Pompiers

Au vu de la situation actuelle du corps, celui-ci ne répondant plus aux exigences règlementaires pour être opérationnel et assurer la sécurité civile de la population, le Conseil Municipal à l'exception d'un membre du Conseil décide la dissolution du CPI de la Commune.

Création d'une Unité d'Appui de Sécurité Civile (U.A.S.C.)

Le Conseil Municipal charge Mme le Maire de prendre un arrêté de création d'une Unité d'Appui de Sécurité Civile composée de bénévoles. Un règlement intérieur déterminant son fonctionnement devra être élaboré. A suivre...

Recensement de la population : désignation des agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population prévue du 18 Janvier au 17 Février 2018, M. Jacques-Antoine WEISS et M. René MELOT ont été nommés agents recenseurs.

Convention de partenariat « statut du chat libre »

Le Conseil Municipal décide, afin d'éviter la prolifération des chats errants rue Strueth, de donner pouvoir à M^{me} le Maire pour signer une convention de partenariat avec la SPA de

MULHOUSE et M. Fredez Jean. Ce dernier procédera à la capture des chats errants et à leur mise en convalescence avant de les relâcher sur leur lieu de vie. La SPA procédera quant à elle, au contrôle sanitaire, la stérilisation ou castration et l'identification de l'animal.

Fixation du prix de l'eau 2018

Suite à la légère augmentation de la redevance « prélèvement sur la ressource eaux superficielles », la suite des travaux importants sur le réseau d'eau et compte tenu des critères d'attribution des subventions départementales, dont la subvention accordée pour l'ensemble du projet est conditionnée à un prix minimal de l'eau, il convient d'augmenter le prix de base de l'eau.

Le prix de l'eau se décompose comme suit : Prix de base : 2.06 € - Pollution domestique : 0.35 € - Ressource eaux superficielles : 0.034 € soit 2.45 € le m³. La location de compteur est maintenue à 6 € HT par semestre.

SÉANCE DU 01 MARS 2018

L'ensemble des comptes administratifs et de gestion de l'année 2017 sont approuvés à l'unanimité.

Approbation de l'appel d'offres de la mise en place de la sectorisation du réseau AEP

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise SOGEA de Richwiller pour un montant de 139 520 € HT. Les travaux débuteront début avril pour une durée estimée de deux mois.

Prévoyance agent : mandat au centre de gestion pour une procédure de mise en concurrence

Le Conseil Municipal décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance que le Centre de Gestion du Haut-Rhin va engager. La valeur de participation financière de la collectivité au profit du personnel est de 10 € par agent et par mois.

CCVDS : Désignation de représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Considérant le passage en fiscalité professionnelle unique de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach au 01.01.2018, M^{me} le Maire et Monsieur Michel BOUTANT ont été élus respectivement titulaire et suppléant pour représenter la Commune au sein de cette commission.

SÉANCE DU 06 AVRIL 2018

Examen et approbation du plan de coupe 2018 et du projet de martelage 2019

Le Conseil Municipal approuve la proposition de l'ONF concernant les opérations de coupe. La recette brute estimée est de 23 460 € HT pour environ 567 m³ de volume de bois exploité. Les dépenses d'exploitation sont de 7 160 € HT d'abattage, 4 880 € HT de frais de débardage et 2 200 € de frais d'honoraires. La recette nette prévisionnelle serait de 9 470 € HT.

Vote des taux d'imposition 2018

Le Conseil Municipal décide de ne pas relever les taux d'imposition : Taxe d'habitation : 12.42 % ; Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13.60 % ; Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 103.20 %.

Vote des subventions et budgets

(voir chapitre des finances communales).

SÉANCE DU 23 JUILLET 2018

Modifications statutaires du Syndicat Mixte de la Doller et transformation en établissement public de gestion de la Doller (EPAGE)

Le Conseil Municipal décide les modifications statutaires du Syndicat avec l'adhésion de nouvelles communes, approuve la transformation en Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, approuve les nouveaux statuts, désigne M. Roland HAFFNER en tant que délégué titulaire et M. Pascal KESSLER, en tant que délégué suppléant au sein du Conseil Syndical de l'EPAGE.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le Conseil Municipal autorise M^{me} le Maire à signer la convention avec le centre de gestion 54 concernant la mise en place du R.G.P.D. La convention proposée court jusqu'au 31.12.2021, reconductible tous les ans par tacite reconduction.

Sapeurs-Pompiers : vente de matériel

Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de certains matériels suite à la dissolution du corps des Sapeurs-Pompiers de KIRCHBERG.

ASA du Sprickelsberg

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale pour la création d'un réseau de desserte forestière sur un massif de 293 ha se situant sur le ban des communes de DOLLEREN et KIRCHBERG.

Intersections du village - demande d'études à l'agence ADAUHR

L'agence ADAUHR a été sollicitée pour une étude sur un nouvel aménagement au niveau des intersections suivantes : rues Gassel-Village-Hohbuhl et rue Village-Hecken. A suivre...

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2018

Participation de la Collectivité à la protection sociale complémentaire prévoyance dans le cadre de la convention de participation mutualisée proposée par le centre de gestion.

Le Conseil Municipal autorise M^{me} le Maire à signer l'adhésion à la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion et l'assureur CNP/SOFAXIS.

Vente de matériels Sapeurs-Pompiers

Plusieurs lots de matériels dont la motopompe ont été vendus à des collectivités pour une valeur de 8 900 €. Le véhicule BREMACH a été vendu à un particulier pour 9 000 € et la vieille motopompe pour 250 €.

Le véhicule V.T.U. et le matériel de balisage, le vide cave... seront conservés afin d'assurer les missions dévolues à l'Unité d'Appui de Sécurité Civile.

Unité d'Appui de Sécurité Civile – facturation d'interventions

Le Conseil Municipal décide de facturer à 40 € la prestation de destruction des nids d'hyménoptères dans le cas d'une intervention non urgente. Les caractères d'urgence et d'accessibilité aux nids d'hyménoptères seront définis par le responsable chargé de l'Unité.

Renouvellement de la mise à disposition de personnel technique jusqu'au 31.12.2018

Au vu des travaux à réaliser durant la période à venir, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de mise à disposition par le centre de gestion de Monsieur Bastien GAUMEZ.

Réactualisation de la réglementation concernant l'adduction au réseau d'eau potable

Le Conseil Municipal décide de refacturer aux propriétaires des nouvelles constructions le montant HT des travaux réalisés, la Commune ayant opté pour la récupération de la T.V.A.

Acquisition d'un immeuble SCHEIBEL sise 27 rue du Moulin avec terrain

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'acquérir la parcelle de terrain avec la maison appartenant à la famille SCHEIBEL rue du Moulin d'une contenance de 14.44 ares au prix de 125 000 €. ❖



Paysage de neige (1^{er} décembre 2017).



*Après le passage de la tempête "Éléonor"
Que d'eau.... Nuit du 4 au 5 décembre,
le pont de Langenfeld est fermé à la circulation.*



*Noël au club de l'Amitié
(21 décembre 2017).*



Réception vœux
(27 janvier 2018).

*Bientôt le printemps...
sous la neige.*
(18 mars 2018).



Travaux paysagers, rue Hohbuhl
Taille érable (7 novembre 2018).



Aménagement
(Fin mars).



Le Conseil Syndical s'est réuni à deux reprises cette année. Lors de la première réunion le 13 avril, les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été adoptés à l'unanimité :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	43 143.00 €	Excédent antérieur	70 357.43 €
Charges de personnel	18 000.00 €	Remboursements des redevables	2 612.57 €
Virement à la section d'investissement	56 477.00 €	Concessions cimetière et autres	1 830.00 €
Charges de gestion	22 460.00 €	Dotation et participation de Kirchberg	40 047.00 €
Charges financières et exceptionnelles	220.00 €	Dotation et participation de Wegscheid	16 453.00 €
Dépenses imprévues	3 000.00 €	Revenus d'immeubles	12 000.00 €
TOTAL DÉPENSES	143 300.00 €	TOTAL RECETTES	143 300.00 €

Le montant des subventions allouées aux associations est resté identique à celui de l'année précédente soit 17 000 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement 2018 s'élève à 162 825.63 €.

	DÉPENSES
Remboursement du capital	5 500.00 €
Travaux	126 937.00 €
Reste à réaliser	6 617.00 €
Cautions (Caveau + location Presbytère)	3 500.00 €
TOTAL	162 825.63 €

DÉTAIL DES TRAVAUX D' INVESTISSEMENT 2018 - PROJETS

DÉPENSES	
MAISON DE PAYS	
Chauffage	62 000.00 €
Travaux divers bureau	1 072.00 €
Étude du bâtiment ADEME	4 200.00 €
MILLE CLUB	
Terrasse	1 000.00 €
Thermostat	250.00 €
Terrain multisports	46 100.00 €
ÉCOLE MATERNELLE	
Hôtel à insectes – récupérateur d'eau	750.00 €
ÉGLISE	
Porte sacristie	2 500.00 €
Branchement regard comptage	2 045.00 €
Mur extérieur – enceinte du cimetière	5 520.00 €
Imprévus	1 500.00 €
TOTAL	126 937.00 €

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE KIRCHBERG-WEGSCHEID

Pour votre information, en 2017, nous avons pu réaliser certains travaux d'investissement qui figuraient dans le tableau. À savoir :

MAISON DE PAYS

- Installation de projecteurs LED dans la grande salle (4 901.88 €) ;
- Réalisation de l'étude ADEME portant sur la rénovation énergétique (9 000 € - subvention 6 000 €) ;
- Radiateur cuisine (314.40 €).

CAVEAU

- Mise en place d'un compteur aérotherme (514.84 €) ;
- Installation de prises électriques complémentaires (540.02 €) et autres travaux dans la cuisine (381.40 €).

MILLE CLUB

- Ajout d'un jeu de serrure complémentaire (565.86 €).

ÉCOLE MATERNELLE

- Installation complète d'un lave-linge (1 315.38 €).

ÉGLISE

- Installation de 2 appareils « STOPRISE » inverseur de polarité permettant l'assèchement des murs, dalles et cloisons. Les résultats sont prometteurs ... (12 000 €) ;

La deuxième séance s'est déroulée le 19 Octobre avec à son ordre du jour en particulier un point sur la situation des travaux.

MAISON DE PAYS

- Depuis la séance du Conseil Syndical du 5 septembre 2016, l'étude portant sur la rénovation énergétique a été réalisée, les subventions ont été versées mais le dossier n'a pas beaucoup avancé.

En effet, les coûts présentés par le bureau d'études sont conséquents ainsi que la durée d'amortissement affichée (> à 24 ans) en fonction des solutions proposées autour de nouveaux types de chauffage bois (Étude ADEME : 4 200 € - subvention versée 2 450 €). Nous poursuivons notre réflexion au sein d'un groupe de travail avec pragmatisme. À suivre...

ÉCOLE MATERNELLE

- Les quatre jardins suspendus sont en place dans la cour de l'école et s'avèrent très productifs pour le plus grand plaisir des enfants.

Nous rajouterons pour la prochaine saison un récupérateur d'eau pour nos jeunes jardiniers.

Par contre, on oublie l'hôtel à insectes... par sécurité.

ÉGLISE - CIMETIÈRE

- Une nouvelle génération de projecteurs LED a été mise en place afin que l'Église soit à nouveau illuminée (1 924.80 €).
- Un branchement avec compteur a été rajouté sur le réseau d'eau existant afin de quantifier les prélèvements opérés par les usagers du cimetière (recommandations de l'Agence de l'eau - 2 021.16 €).



- Enfin, le mur principal du cimetière a retrouvé un nouvel éclat cet été après sa remise en peinture (5 520 €).



»»»

»» MUSIQUE ST VINCENT

Toujours pas de solution pérenne et toujours autant de dispersion pour les répétitions.

L'orchestre recherche un lieu suffisamment vaste, lumineux et peu énergivore pour s'y installer de manière durable. Nous ne perdons pas de vue cette sollicitation et nous restons attentifs aux possibilités qui se présenteront au Conseil Syndical.

MILLE CLUB

- La sortie de secours de la terrasse a été remise à niveau pour plus de sécurité (1 032 €) ;
- Un thermostat programmable à l'intérieur de la salle plus performant a été installé (211.92 €) ;
- Le projet phare de cette saison est bien sûr le nouveau terrain multisport qui a trouvé toute sa place sur l'ancien plateau sportif à la satisfaction générale. Son inauguration, le 6 Octobre 2018, a été un moment fort de partage et de convivialité en présence de nombreux élus, de la population de nos deux villages ainsi que de nombreux enfants.



- Extrait de la prise de parole du Président
« Kirchberg et Wegscheid ont tout pour séduire les sportifs amateurs ou presque... »

À Kirchberg :

- Un terrain de tennis...hélas désaffecté. (Les dalles qui reposaient sur des longrines sont très fatiguées et elles n'existent plus sur le marché) ;
- Un plateau sportif, ici même, avec un seul et unique but de handball sans filet.

À Wegscheid :

- Un terrain de football à l'extérieur du village qui tombe en friche faute de pratiquants.

Mais il y a du renouveau sur le territoire. En effet, en 2015, une aire de jeux a été inaugurée à côté de l'école maternelle. C'est une belle réalisation, très fréquentée et saluée de tous. Mais toujours rien à l'horizon pour les adolescents.

Nous avons bien entendu le message, surtout lorsque nous intervenons pour faire stopper les jeux de ballon sur la place publique...

Les élèves du RPI (KWS) n'étaient pas mieux lotis pour leur pratique sportive.

Mais que faire ? Où ? Avec quel financement ?

L'ancien terrain de tennis semblait le mieux adapté, mais les premiers devis ont vite refroidi l'enthousiasme du Président. En effet, il fallait au préalable reprendre la structure existante avant de reposer un nouveau revêtement.

Nous sommes donc remontés d'un palier afin de réutiliser le plateau sportif où nous sommes aujourd'hui rassemblés...plus judicieux et surtout moins onéreux !!! Le terrain est trouvé mais il en restait le financement.

Une belle promesse de subvention possible du Conseil Départemental m'a conforté à aller de l'avant.

Une subvention c'est bien mais pas forcément suffisante, alors j'ai pensé au Conseil Régional. En cherchant un peu, on finit souvent par trouver la bonne direction, les précieux conseils et le bon service.

Le Conseil Syndical du 27 octobre 2017 a donné son feu vert en invitant son Président à poursuivre la conduite de ce projet.

Aujourd'hui, vous avez le résultat sous vos yeux. C'est une belle réalisation parfaitement intégrée dans son environnement.

*Nous avons fait confiance à l' **E.P.S.L.** (Espaces Paysagers Sports et Loisirs de Lingolsheim dans le Bas-Rhin) et à **Husson International** de Lapoutroie. En 3 semaines, du 6 au 24 août, le chantier a été bouclé. Ce terrain de 12 m x 24 est mini mais il offre le maximum de polyvalence pour un coût de 40 411 € HT.*

- 3 sports possibles (Football, Handball et Basket) ;
- 3 supplémentaires en rajoutant le filet sur les poteaux médians (Volley, Badminton, Tennis ballon).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE KIRCHBERG-WEGSCHEID



Un grand merci pour votre soutien :

Au Conseil Départemental (à M. Rémy With pour une subvention de 16 500 € au titre du Fonds de Solidarité Territoriale)

Au Conseil Régional (à M. Jean Rottner représenté par M. Jean-Paul Omeyer, pour une subvention de 15 367 € au titre du dispositif « Grand Est- Soutien aux investissements des communes rurales »)

Vous nous avez accompagnés pour que ce projet se concrétise, se finalise et devienne un espace d'épanouissement pour toute notre jeunesse.

**Quelle belle réussite dont nous pouvons être fiers !
Merci à vous tous pour cet investissement gagnant ! »**

Divers travaux de maintenance et de réparations sont toujours d'actualité sur l'ensemble des sites mais rarement programmés au budget de fonctionnement...

Ce Multisports ouvre un nouvel espace de liberté, de sport et d'animation. Il encourage l'activité sportive favorisant ainsi la convivialité et le plaisir d'être ensemble.

Dès la fin des travaux, les jeunes du village sont accourus afin de tester l'installation et son revêtement synthétique (pour info : 6 tonnes de sable pour lester l'ensemble). Le succès est au rendez-vous, car nous constatons une fréquentation régulière. Des enseignants ont déjà profité du raccourci (en traversant l'ancien terrain de tennis) pour rejoindre en toute sécurité ce plateau. Le sport à l'école ainsi facilité devrait pouvoir retrouver toute sa pertinence.

Enfin, je ne voudrais pas oublier cette belle journée du 26 mai sous le soleil où nous nous sommes retrouvés pour une matinée de travail citoyenne.

Poursuivons tous ensemble et je vous donne rendez-vous le 18 Mai 2019 encore plus nombreux afin de continuer l'entretien de notre patrimoine commun. Encore merci. ❖

Le Président et son Conseil vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019.

Michel BOUTANT



MANON FURTER, NOUVELLE DIRECTRICE DU RPI

Manon Furter, 24 ans, originaire de Masevaux, a pris la fonction de directrice du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) Kirchberg-Wegscheid-Sickert, qui concerne 90 élèves (31 en maternelle et 59 en élémentaire). Après l'école primaire et le collège à Masevaux, elle est entrée au Lycée de Thann où elle a obtenu un baccalauréat scientifique en 2011. Puis elle a rejoint la faculté des sciences de Mulhouse avec au bout une licence de chimie en 2014. Ensuite, à Colmar, à l'École supérieure du professorat et de l'éducation, elle a obtenu un master de l'enseignement en 2016. Cette même année, Manon Furter a passé le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). De 2016 à 2018, elle était en poste dans les écoles maternelles de Sewen et d'Oberbruck. Depuis la rentrée 2018, elle a pris le poste de direction du RPI et elle a une classe de 10 élèves de petite et moyenne sections de maternelle. « Ce poste de directrice de RPI est un nouveau challenge et c'est pour moi très enrichissant, confie-t-elle. Il me permet de découvrir d'autres facettes du métier d'enseignant. Je désire établir un nouveau projet d'école, donner l'envie et le plaisir aux enfants de venir à l'école et d'apprendre. »

Adrien BEHRA

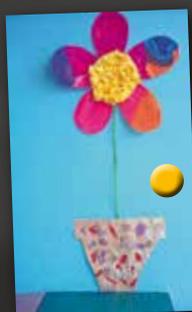


Manon Furter, 24 ans, est la nouvelle directrice du RPI Kirchberg-Wegscheid-Sickert. Photo L'Alsace/A.B.

DU CÔTÉ DE LA MATERNELLE ET DU CP



L'année scolaire qui vient de s'achever a conquis, une nouvelle fois, plus d'un petit jardinier. Nos élèves ont poursuivi le projet « jardin » avec intérêt et enthousiasme au fil des mois. La création et le suivi d'un jardin incitent à la découverte et à l'expérimentation, les visées sont écologiques et didactiques, les méthodes ludiques et les apprentissages variés et transdisciplinaires... Une belle occasion, en suivant ce projet d'école, de valoriser les réalisations des enfants, de stimuler leur créativité et de favoriser l'émulation collective ! L'année scolaire 2018/2019 devrait permettre de pérenniser ce projet en alliant cette fois, la flore et la faune... oui oui, les élèves de GS/CP ont déjà mené à terme un élevage de papillons !!!



CLASSE DE CE1-CE2



Le concert du Nouvel An

Le dimanche 21 janvier 2018, nous avons chanté à l'église de Kirchberg. On a chanté "Je n'aurai pas le temps" de Michel Fugain. La classe de Wegscheid a participé au chant, leur maîtresse Virginie, l'école de musique, les adultes qui faisaient partie de l'orchestre et leur chef Dominique. C'était trop bien !!!!

Eloïse, Charline

Le Parc de Wesserling

Le vendredi 29 juin 2018 nous sommes allés au parc de Wesserling. Nous avons visité les jardins de fleurs et de légumes. Nous avons fait le parcours pied nus puis nous avons pique-niqué sur l'herbe. Nous sommes allés au musée sur le thème du Japon. Nous avons fait des gobolants, c'est de la teinture de tissu. Nous étions avec les 3 autres classes du RPI. C'était trop cool !

Chantal, Lisa

La rencontre athlétisme

Le 11 juin 2018, a eu lieu à Masevaux, la rencontre athlétisme. Il y avait plein de jeux. Il y avait des ateliers où on devait lancer des balles le plus loin possible. Un autre atelier consistait à sauter le plus loin. En course, on a couru le plus vite possible. On devait aussi courir autour du terrain de foot : c'était une course de relais. Nous avons pris le goûter tous ensemble. C'était trop bien !

Loan, Valentin et Mathieu



Les trois spectacles

Minute papillon

Avec l'école, nous sommes allés voir un spectacle de musique...

C'était trop, trop bien !

Il y avait plein de musique, c'était un peu long. Un des musiciens avait un dragon. Il y avait beaucoup de spectateurs !

Zwai

C'était un spectacle d'acrobatie.

Le monsieur montait à la corde avec une balle rouge sur la tête. A un moment il posait des bouteilles par terre et marchait dessus, une dame volait les bouteilles... C'était comme un spectacle de clowns !

On a bien rigolé.

Boulou déménage

Il y avait un enfant qui s'appelait Boulou. Il habitait à Bruxelles et il jouait au ballon avec ses copains. Un soir il rentra chez lui et dut faire ses bagages car il déménageait en Suisse.

Dans sa nouvelle école, c'était le plus petit. Après l'école, il demanda à sa maman pour aller jouer dehors. Au parc, il s'est fait de nouveaux copains.

Dans sa nouvelle chambre, il entendit plein de bruits bizarres.

Bertrand, James,
Alexandre et Kayss

CLASSE DE CM1-CM2

UNE ANNÉE ÉCOLOGIQUE POUR LES CM DE WEGSCHEID

Un élevage de papillons en classe.



Pour commencer l'année scolaire 2016-2017, nous avons accueilli des larves de papillons. Nous avons observé l'évolution des chenilles au fil des semaines tout en travaillant le schéma d'observation, et en nous documentant sur la vie des papillons. Nous connaissons maintenant tout

sur leur anatomie, le cycle de leur vie, leur reproduction, leur alimentation. Lorsque tous les papillons étaient sortis de leur chrysalide, nous les avons relâchés dans la nature.

Les papillons, comme d'autres insectes sont très importants au jardin, puisqu'ils permettent aux plantes de se reproduire en transportant le pollen d'une fleur à l'autre.



Découverte du patrimoine de Wegscheid

Un intervenant de la maison de la géologie est venu dans notre classe pour nous faire découvrir notre patrimoine. Après un atelier en classe sur la formation des roches, nous sommes allés visiter la mine de Reichenberg où étaient extraits du cuivre et de l'argent.

Energie et recyclage

Un intervenant du CPIE est venu pour nous expliquer les différentes énergies et comment les économiser. Après avoir étudié le circuit des déchets, nous avons réalisé une mini déchetterie à l'école pour recycler des objets du quotidien : piles, stylos, feutres... Notre classe a également participé à l'opération Haut-Rhin propre organisée par la mairie.



Jardins multiculturels

En art, nous avons observé différents jardins à la française. Chaque enfant a ramené des graines, puis nous avons fait un plan de jardin à la française. Nous avons ensuite essayé de le reproduire dans les carrés de jardins offerts par la mairie, mais les limaces se sont invitées. Nous avons alors fait des recherches pour trouver des solutions naturelles pour empêcher ces nuisibles de dévorer nos plantations, et nous les avons testées : cendre, vinaigre, coquilles d'œuf, marc de café, sel, bière... Quelques plans de tomates ont réussi à pousser, ainsi que quelques oignons et quatre petits potirons.



Pour la sortie de fin d'année, nous nous sommes rendus au parc de Wesserling, dont le thème était le Japon. Nous avons commencé notre visite par une petite séance de yoga, et après une balade dans les jardins, nous avons réalisé un mini jardin japonais.

CRÉATION DE 11,5 KM DE RÉSEAU HTA 20 KV - TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ DANS LA VALLÉE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH

La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS) est très fortement impliquée dans la dynamique économique et industrielle de l'ensemble de son territoire. C'est en ce sens qu'elle a entrepris de réaliser une extension du réseau de distribution d'électricité en faveur des entreprises de la ZI de la Doller à Burnhaupt-le-Haut/Guewenheim.



LA RICHESSE ÉCONOMIQUE D'UN TERRITOIRE

L'aire géographique de la CCVDS est composée de quinze communes. Elle compte **400 entreprises** et **7 zones d'activités économiques**. La plus grande d'entre elles est la **ZI de la Doller à Burnhaupt-le-Haut/Guewenheim (44 hectares)**. Forte de son succès, **35 entreprises (600 emplois)** y sont aujourd'hui implantées.

UNE CROISSANCE NÉCESSITANT DE NOUVEAUX BESOINS

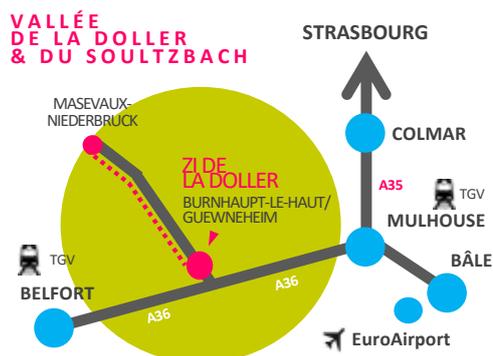
Les entreprises de la ZI de la Doller se développent. Certaines d'entre elles projettent de moderniser et de compléter leur parc machine. La puissance électrique atteint cependant ses limites. Contraintes de partager cette énergie, elles ont fait part à la collectivité de leur **nécessité à disposer d'une puissance électrique supplémentaire pour rester compétitives et se développer**. Le besoin exprimé représente le double de la capacité actuelle de 3 500 KW, soit **une puissance maximale de près de 7 000 KW**.

LA CCVDS AU SERVICE DES ENTREPRISES

Pour répondre à ce besoin, la **Communauté de Communes s'est rapprochée d'Enedis**. Le distributeur d'électricité a préconisé de créer un nouveau départ du poste source de Masevaux-Niederbruck, permettant d'augmenter considérablement la puissance **jusqu'à 8 000 KW**. La création de ce réseau, qui s'étendra sur 11,5 km de Masevaux-Niederbruck à Burnhaupt-le-Haut, permettra de répondre à la demande de puissance supplémentaire, d'accueillir de nouvelles entreprises et libérera de la puissance au poste source de Thann, au profit des entreprises de ce secteur. **Le coût des travaux s'élève à 1 200 000 €**. Très impliqué dans le développement de l'économie locale, **l'État a décidé de soutenir l'opération à hauteur de 450 000 € dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**.

LA LIGNE OPÉRATIONNELLE DÉBUT 2019

Pour répondre aux délais des entreprises, les travaux ont débuté le 23 octobre dans la commune de Masevaux-Niederbruck, et se termineront à la fin de l'année à Burnhaupt-le-Haut. **Le réseau sera ainsi opérationnel début 2019**. Le choix s'est porté sur la réalisation de réseaux souterrains, permettant de s'affranchir d'éventuelles micro coupures, mais également pour des raisons environnementales et de préservation du paysage. Soucieux de ne pas gêner les riverains, le chantier longe majoritairement la piste cyclable pour limiter la gêne à la circulation durant la période des travaux. ENEDIS s'est attachée à travailler avec trois prestataires alsaciens : CET, basée dans la ZI de la Doller, Ligne et Réseaux de l'Est et Réseaux et Lumières d'Alsace. Très fière de contribuer au développement économique de son territoire, la Communauté de Communes souhaite inaugurer le nouveau réseau début 2019 dans l'une des entreprises bénéficiaires. ❖



DE LA CRÉATION DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS À CELLE DE L'UNITÉ D'APPUI DE SÉCURITÉ CIVILE

Le 15 décembre 2017, le conseil municipal a pris, à regret, la délibération de dissoudre le corps de première intervention de notre commune, ce dernier n'était plus viable pour diverses raisons dues à un manque de formation incendie pour les personnels et surtout aucune disponibilité en journée.

Mi-avril, la préfecture entérine cette délibération à la date du 1^{er} mai 2018. Depuis cette date, il n'y a plus de service de secours locaux dans notre village. Pour l'incendie et le secours à personnes, il faut composer le 18 ou le 112 et le centre de secours de Masevaux sera déclenché par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) comme auparavant.

Voici pour mémoire un petit historique du corps :

Le 30 janvier 1954, Roger Maître créa le corps de Sapeurs-Pompiers volontaires sous la mandature du maire Fernand Schaffhauser. L'effectif comprenait 10 Sapeurs, sans local et sans matériel, que l'on appelait les « Pompiers Sauvages ». De cette époque, il ne reste qu'un seul membre fondateur, le sergent-chef Jean Gasser. Dans les années 1960-1970, la caserne se résumait à un cabanon situé en face du presbytère. C'est depuis 1972, que le corps dispose d'une caserne digne de ce nom!

Ont succédé à Roger Maître à la tête du CPI (Corps de Première Intervention) :

- Le sous-lieutenant Gérard Ehret du 4 janvier 1984 au 5 décembre 1992.
- L'adjudant-chef Eric Trommenschlager de janvier 1993 au 31 décembre 2010.
- Le sergent-chef Michel Behra du 1^{er} janvier 2011 jusqu'à la dissolution au 1^{er} mai 2018.



*Debout de gauche à droite : Klingler Maurice (Maire) - Lindecker Maurice - Maître Roger - Behra Gilbert - Ehret Gérard
Patty Yves - Bockstahl Antoine - Maître Gaby - Gasser Jean - Kessler Gérard - Trommenschlager Robert - Holstein Denis
Uhlen René.*

Assis de gauche à droite : Moritz Olivier - Bockstahl Christian - Maître Alain - Monpoint Christophe - Eric Trommenschlager.

Depuis l'achat de la motopompe en 1976 et du camion Saviem TP3 en 1977, le corps s'est doté de divers matériels dont un VPI (Véhicule de Première Intervention) porteur d'eau. Ce dernier a été vendu à un particulier venant d'Auvergne, la motopompe au corps de Dolleren, Oberbruck et Rimbach, de l'habillement et du petit matériel à Sentheim et à la commune de Schwoben dans le Sundgau.



CRÉATION D'UNE UNITÉ D'APPUI DE SÉCURITÉ CIVILE (UASC)

Suite à la dissolution du CPI, il n'y a plus de secours local à Kirchberg.

La municipalité a décidé de créer une UASC pour subvenir aux besoins des habitants et de leurs biens. Les missions que nous pouvons mener à bien sont les suivantes :

- L'information préventive des populations face aux risques
- Le recensement des ressources, notamment en alimentation, couvertures et effets de première nécessité pouvant être mobilisées en situation de crise
- L'information, liée à l'événement, des populations (informations générales, consignes...)
- La distribution des ravitaillements sur site
- L'orientation des habitants en cas d'évacuation d'un lieu
- L'organisation de l'accueil et de l'hébergement des personnes sinistrées en cas d'incendie
- Le déneigement
- L'assistance aux personnes dépendantes
- L'aide au relogement massif
- La surveillance des cours d'eau ou des digues
- La mise en place de barrages en cas de crues
- L'assèchement des locaux
- La destruction de nid de guêpes
- Le dégagement de chaussée
- L'accueil et l'orientation des secours
- Toutes actions contribuant au retour à la vie normale.

L'UASC est placée sous l'autorité de Madame le Maire, qui déclenchera le personnel en cas de besoin.

Les anciens pompiers forment le groupe d'intervention avec le renfort des vétérans qui reprennent du service. Vous pouvez solliciter l'UASC en cas de besoin, il faudra en faire la demande auprès de la mairie au 03.89.82.02.00.

Notre véhicule actuel subira quelques transformations (gyrophares orange, remplacement des flocages « Sapeurs-Pompiers » par des flocages « Sécurité Civile ».



ÉCLAIRAGE PUBLIC

82 nouvelles têtes sont apparues au sommet de nos candélabres dans les rues principales avant Noël 2017. Ces luminaires, de nouvelles générations LED de marque Philips, éclairent avec efficacité, tout en permettant la réduction de la consommation d'énergie et ses coûts de maintenance.

Ces luminaires programmés en usine comportent plusieurs gradations horaires ce qui engendrent une économie supplémentaire de l'ordre de 32%
21h00 à minuit : -30% / minuit à 4h : -50% / 4h à 6h : -30%

Cinq horloges astronomiques complètent le système pour adapter la mise en marche de l'éclairage tenant compte du fuseau horaire local.



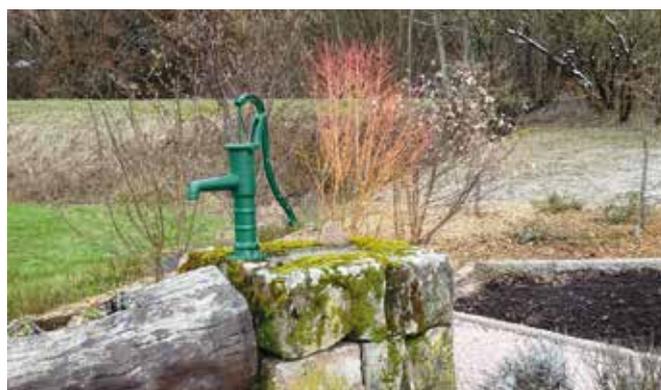
Le remplacement des ampoules ou des boules a été réalisé sur certaines rues (Verte voie, rue des Fleurs, rue des Champs...). Les autres secteurs ne seront pas oubliés et devraient voir les équipes de l'entreprise LRE (Lignes et Réseaux de l'Est) intervenir rapidement avant la fin de cette année.



TRAVAUX PAYSAGERS

Cette année, au printemps, nos espaces verts se sont embellis en particulier :

- Le massif de l'aire de repos a été arboré (érable pourpre, cornouiller, viburnum) afin de lui redonner une touche plus colorée à travers les saisons.



- L'espace vert du pignon de la Mairie a retrouvé un nouveau visage. Après la phase de dessouchage, le muret a été reconditionné. Le terrain a ensuite été aplani avant d'être arboré (tamaris, forsythia, weigelia...) engazonné et pour finir « le tableau », Gilles y a apporté une petite touche fleurie, fort sympathique.





Enfin, afin de rester en cohérence avec notre démarche écologique et économique, nos agents techniques utilisent le broyeur afin de transformer les végétaux coupés en mulch (petits copeaux de bois). Celui-ci permet de recouvrir le sol de nos aménagements paysagers. En plus de ses propriétés esthétiques, cela permet de garder le sol meuble et de limiter les arrosages et la pousse des adventices.

MUR DE SOUTÈNEMENT DEVANT LA MAIRIE ET MURET DE LA COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Après le piquage des éléments désolidarisés à l'automne dernier, les travaux ont repris au mois de Juin avec la fin du jointement du mur en pierre.

L'ensemble est de nouveau plus harmonieux.



CHAUFFERIE

La chaufferie de l'école élémentaire était à bout de souffle et peu économique en terme de rendement. Elle a été remplacée par une chaudière à condensation de marque OERTLI. Les travaux ont été confiés à la société BAUMANN de Masevaux.

PLACE DU VILLAGE



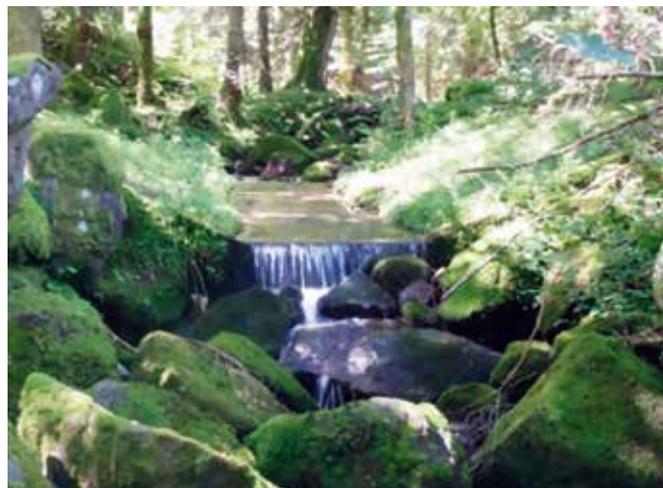
Un vaste chantier est en cours depuis début octobre 2018 afin de redonner à la place du Village un attrait plus sympathique et moderne.

Arborée, avec quelques bancs invitant à la flânerie, cette place pourrait redevenir un lieu de rencontres intergénérationnelles.

Michel BOUTANT

**COMMENT ÇA MARCHE ?
LE FONCTIONNEMENT DE LA DISTRIBUTION
PUBLIQUE DE L'EAU POTABLE À KIRCHBERG**

Le réseau de distribution publique de l'eau potable de la commune dans sa forme actuelle a été mis en place dans les années 1930 (pour l'essentiel du réseau), et une partie des ouvrages modifiés dans les années 1970 (prise d'eau et station de filtration). L'eau distribuée est prélevée sur les hauteurs de la commune, par une prise d'eau dans le ruisseau du Lachtelweiherbaechle. Les eaux distribuées proviennent donc des sources et du ruissellement sur ce bassin-versant très préservé, entouré par les sommets du Baerenkopf au Sud, du Sprickelsberg au Nord, et le Col du Lochberg à l'Ouest.



Le Lachtelweiherbaechle au niveau de la prise d'eau

L'eau ainsi prélevée est acheminée jusqu'à une station de filtration qui permet de retenir les particules qui peuvent être présentes dans l'eau, particulièrement lors



La station de filtration et l'ancien réservoir de la Commune



L'intérieur de la station de filtration et du réservoir de la Commune

des épisodes pluvieux où le Lachtelweiherbaechle peut se charger en limons du fait du ruissellement des eaux sur le bassin-versant. Les eaux filtrées sont ensuite envoyées au réservoir situé au lieu-dit Steye, où elles sont désinfectées au chlore pour éviter tout risque de présence bactérienne dans les eaux distribuées.

L'eau est alors distribuée jusqu'au robinet des habitants par un réseau de distribution essentiellement composé de canalisations en fonte datant des années 1930. Ce réseau totalise une longueur de plus de 8 kilomètres et alimente près de 400 branchements d'eau potable pour une population communale de 800 habitants.

Depuis 2012, une connexion avec la canalisation d'eau potable qui relie Wegscheid à Niederbruck permet également d'alimenter en secours une partie de Kirchberg, en cas de pénurie d'eau ou problème sur les installations de la commune.

POURQUOI DES TRAVAUX ? LES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES :

Un diagnostic du fonctionnement du système d'alimentation en eau potable a été réalisé par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil en 2014, afin de faire un état des lieux des installations, qui n'avaient pas évolué significativement depuis les années 70. Les principaux points relevés lors de ce diagnostic étaient les suivants :

- Un rendement de réseau très mauvais, inférieur à 50% avant 2015 : cela signifie que plus de la moitié de l'eau prélevée, traitée et distribuée depuis le réservoir se perdait dans la nature à cause des fuites sur les canalisations de distribution !
- Un système de filtration vieillissant, qui s'adapte mal aux variations de débit de la ressource et est très complexe à nettoyer et entretenir pour les agents de la commune. Cela se traduit par une filtration laissant parfois à désirer, particulièrement après les grosses pluies.
- Une ressource en eau préservée dans l'ensemble, mais présentant deux facteurs de risques de pollution sur son bassin-versant :
 - Le parking du Lachtelweiher, dont les eaux pluviales s'écoulaient directement vers le cours d'eau en contrebas, avec une forte densité de véhicules stationnés en période estivale notamment.
 - Le passage de bétail au niveau du Col du Lochberg qui croisait une partie des sources du bassin-versant.
- Une liaison de secours avec le réseau d'eau potable de Wegscheid, mais qui ne permettait pas d'alimenter la totalité de la commune et de remplir le réservoir de Kirchberg.

A l'issue de ce diagnostic, un certain nombre de travaux et aménagements ont été proposés.

QUELLES ACTIONS ? LES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS 2015 :

A l'issue de ces propositions, la Commune de KIRCHBERG s'est engagée dans une démarche ambitieuse de renouvellement et de modernisation des installations afin de préserver la ressource naturelle locale et de pérenniser son système d'alimentation en eau potable. Ainsi, un programme pluriannuel de travaux a été établi qui a permis les réalisations suivantes :

- En 2015 : La protection de la ressource en eau avec la création d'un merlon de confinement des eaux pluviales du parking du Lachtelweiher, et le remodelage des zones d'accès aux pâturages du Col du Lochberg avec protection des sources. Ces aménagements permettent aujourd'hui de concilier usages de la montagne (randonneurs, fermiers-aubergistes) et protection maximale de la ressource en eau vis à vis des pollutions accidentelles. >>>



Les aménagements au parking du Lachtelweiher



Les aménagements au Lochberg

- Sur 2015-2016 : Le renouvellement des tronçons de canalisations les plus anciens du village, notamment rue Strueth, Rue Gassel et rue Langenfeld, soit au total plus de 900 m de canalisations et 35 branchements d'eau remis à neuf. Ces travaux ont permis de faire passer les pertes d'eau du réseau de 55% en 2015 à 40% en 2016 et environ 20% aujourd'hui. Cela représente une économie d'eau de 20 000 m³ par an, soit environ 8 piscines olympiques qui ne sont plus prélevés inutilement à la nature !

Les travaux de renouvellement des réseaux

- En 2017 : La réalisation d'une installation de pompage de surpression, permettant de réalimenter l'ensemble du village (y compris Steye) et de remplir le réservoir





La nouvelle installation de surpression

depuis l'interconnexion avec le réseau de Wegscheid. Cet aménagement permet à présent de sécuriser la commune en cas de pénurie d'eau ou de défaillance sur les installations.

- En 2018 : La mise en place de compteurs d'eau sur le réseau de distribution permettant de quantifier les fuites sur les différents secteurs du réseau (9 compteurs au total), afin de poursuivre le renouvellement des réseaux en ciblant les quartiers les plus fuyards en priorité. La commune s'est également dotée à cette occasion d'un logiciel permettant de suivre en continu les volumes d'eau distribués sur ces différents secteurs.

COMBIEN ÇA COÛTE ? L'IMPACT FINANCIER SUR LES USAGERS DE L'EAU :

L'ensemble des opérations présentées précédemment a représenté un investissement total d'environ 570 000 € HT. Grâce à l'élaboration par la Mairie d'un plan de financement rigoureux associant l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Département du Haut-Rhin, ces investissements ont pu être subventionnés à hauteur de 35 % au global.

Le reste du montant a été majoritairement auto-financé par le budget Eau de la Commune qui n'a eu recours à ce jour qu'à 10 % de l'emprunt contracté et de la mise à disposition d'un prêt à taux zéro de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour un montant global de 235 000 €.

Pour les habitants abonnés au service d'eau potable de la Commune, cette opération d'envergure de

modernisation des installations s'est traduite par une augmentation de 0,20 € par an sur le prix du m³ d'eau consommé depuis 2015, pour un prix de l'eau actuel de 2.45 € HT/m³, dans la moyenne nationale.

ET DEMAIN ? LES PROJETS À VENIR CONCERNANT L'EAU :

En Septembre 2018, la Commune a lancé un appel d'offre pour moderniser la station de traitement des eaux. Les travaux comprendront notamment l'instrumentation permettant de suivre en continu la qualité des eaux et le débit de la ressource, un nouveau filtre à sable qui se nettoiera automatiquement et des équipements de reminéralisation permettant de distribuer une eau moins agressive, pour éviter tout risque de dissolution des métaux des canalisations (voir encadré). Le démarrage de ces travaux est prévu au 2^{ème} trimestre 2019.

En parallèle, la Commune continue à surveiller de près le fonctionnement du réseau de distribution grâce au travail quotidien des agents, aidés par les nouveaux



Chantier de sectorisation (implantation de 9 compteurs sur le réseau de distribution)

compteurs de sectorisation, afin de renouveler progressivement les canalisations et branchements qui présentent des fuites importantes. ❖

**Guillaume BALDENSPERGER –
Bureau d'études IRH Conseils**

Fleurissement

MAISONS AVEC FAÇADES

M. et M^{me} GASSER André
M^{me} SCHOPPERLE Anne-Marie
et M. SCHUPP Jean-Marie
M^{me} GINOT Martine
M. et M^{me} KLEIN Jean-Paul
M. et M^{me} FLUHR Robert
M. et M^{me} STEINER Maurice
M. et M^{me} BINDLER Robert
M. et M^{me} WALTER Richard
M. et M^{me} ROOS Jean-Paul
M. et M^{me} LOEB Jean-Claude
M. et M^{me} HAFFNER Charles
M^{me} MORITZ Paulette
M^{me} RAVERDY Yolande
M. et M^{me} BAUMLIN René

MAISONS AVEC JARDIN

M. et M^{me} GALLI Christian
M. et M^{me} FLUHR Daniel
M^{me} THEBAUT Marie-Madeleine
et M. CRISCUOLO Jean-Georges
M. et M^{me} BRUMPTER Paul
M. et M^{me} BISCHOFF René
M^{me} ROOS Anita et M. WOLFF Christophe
M. et M^{me} KAMMERER Thiébaud
M. et M^{me} KIPPELEN François
M. et M^{me} WEISS Daniel
M. et M^{me} LINDECKER André
M. BATTMANN Philippe
et M^{me} GRUNEISEN Anne
M. et M^{me} MELOT René
M. et M^{me} GASSER Jean-Louis
M. et M^{me} KLINGLER Roland
M^{me} GINOT Liliane
M. et M^{me} UHLEN Thierry
M. et M^{me} LINDECKER Gérard
M. et M^{me} BEHRA Dominique
M. et M^{me} BEHRA Christophe
M. et M^{me} RINGENBACH Gilles
M. et M^{me} KLINGLER Maurice
M^{me} HAFFNER Marie-Rose



Remise des prix pour les lauréats sur le podium.



KIRCHBERG, DANS SON ÉCRIN DE VERDURE.

Comme chaque année, en été, le village retrouve tout son éclat. Cette année, nous avons souhaité innover avec de nouvelles jardinières sur les ponts de Langenfeld et de Wegscheid en y apportant une touche différente de part leurs compositions riches et variées et leurs dimensions.

Que de satisfaction et de bonheur partagés avec la population qui nous accompagne dans nos efforts d'embellissement ! Nos agents techniques ont été attentifs et ont été mobilisés toute la saison pour faire face à cette longue période de sécheresse. Un grand merci à eux et à vous tous pour votre engagement.

Rendez-vous l'année prochaine pour notre plus grand plaisir. ❖

Michel Boutant





DIMANCHE 28 JANVIER 2018 RETOUR TRIOMPHAL DE NELLY PATTY DANS SA VALLÉE

Nul besoin de vous présenter Nelly PATTY, enfant de Kirchberg qui toute jeune a embrassé l'univers musical.

C'est dans son cocon familial que Nelly s'est laissé séduire par la musique.

Douée dans l'apprentissage du saxo-alto, de la flûte traversière, du piano, elle y a rajouté des stages de chef d'orchestre. C'était le début de son parcours professionnel. Une rencontre a été déterminante pour elle, celle avec Marie BRIGNONE en 1994, professionnelle de la voix !

Travaillant toutes les techniques vocales chantées et parlées, Nelly a pris conscience de toutes ses capacités qu'elle a pu valoriser au sein du groupe ENERGY à partir de 1997.

En 2006, après sa réussite universitaire avec l'obtention de ses diplômes, elle a pris la décision de rejoindre le milieu musical professionnel à 100%. Après 3 ans de voyage sur les scènes d'Europe, le vent artistique l'emporte en Allemagne de 2009 à 2014, où Nelly apprend les rouages des spectacles internationaux, dans le parc d'attractions d'Europa Park. Sa carrière a été lancée, mais au fond d'elle-même, elle voulait aussi voler de ses propres ailes afin de peaufiner son 1^{er} album en tant qu'auteur-compositeur-interprète. Christoph WALTER, compositeur, arrangeur et chef d'orchestre a contribué à la sortie de cet album de compositions aux accents « pop-folk et moderne ». Quel chemin parcouru !

Nelly est une star reconnue en Suisse et en Allemagne, mais elle n'oublie pas ses fans de la région et bien au-delà !

Ses fans essentiellement alsaciens mais également venues de différentes régions de France, de Suisse et d'Allemagne l'ont attendue avec impatience le Dimanche 28 janvier 2018 à la Maison du Pays de WEGSCHEID.

La salle était comble et tous étaient ravis de la retrouver.

Elle a surpris son public en entonnant a capella -Feeling good- au milieu des spectateurs.

Sur scène, elle a retrouvé son directeur musical Christoph WALTER accompagné d'une violoncelliste, d'un guitariste et d'une bassiste, quatre musiciens virtuoses.

Nous étions submergés par l'émotion en entendant des titres phares tels que « Es blühen Rosen, Il fait beau, Musica, etc... ». Les applaudissements nourris remplissaient la salle après chaque interprétation.

Lors de la 2^{ème} partie du spectacle, la chanteuse a repris « Feel the beat »- titre signé par Christoph WALTER et elle-même, mais aussi d'autres tubes d'artistes français connus comme France Gall, Michel Berger, Johnny Hallyday ou d'artistes étrangers comme Jimmy Fontana par exemple.

Le public tout conquis, debout, en redemandait encore et encore. Après plusieurs rappels, Nelly nous a offert un chant plein de douceur avec « Fang das Licht » en transmettant un message d'espoir à son public.

Quel magnifique spectacle, tout en beauté de l'enfant du Pays ! Merci NELLY et à très bientôt !

www.nellypatty.com

Petit aperçu de son agenda (propos recueillis le 08 Novembre 2018)
Nelly n'arrête jamais...

Le 26 Octobre à Lausanne, elle était en concert « remise des prix » aux athlètes qui ont brillé aux Championnats européens et aux jeux olympiques. Elle y a



croisé lors de cette soirée Kevin MAYER, le champion du Monde de décathlon.

Les 17 et 18 Novembre, elle sera en concert en Suisse près de Lucerne avec quelques morceaux de son 2^{ème} album en préparation, qu'elle fera découvrir à son public en avant-première.

A partir du 19 Novembre, Nelly repart en tournée de Noël avec 40 concerts à son programme. Enfin, vous pouvez toujours l'écouter et apprécier son répertoire qui est repris régulièrement sur les radios Dreyeckland et Cerise.fm avec un titre en particulier qui a tenu le sommet des hits « It Will Be ». ❖

Michel BOUTANT



Pierre était un « Personnage » de notre village et de notre belle vallée de la Doller, toujours heureux d'être en bonne compagnie pour pouvoir raconter des histoires, et pas n'importe lesquelles ! Dans ces histoires était l'Histoire avec un grand « H » et il avait à cœur de pouvoir les partager. Il les relatait toujours en incluant une référence à son expérience pour illustrer ses propos.

Il nous racontait ses souvenirs d'enfance qu'il aimait partager. Il est né à Wegscheid le 31/07/1922 dans une famille de cinq enfants où les parents, Ferdinand et Albertine, élevaient leurs enfants avec leurs valeurs éducatives et les bons conseils pour réussir leur vie d'adulte. Il a fréquenté l'école de Kirchberg et obtenu son certificat d'études à 14 ans. La vie était dure, les cadeaux étaient rares. Les distractions de jeunesse étaient les balades dans la montagne, les baignades dans la Doller, les discussions au bistrot du village, les bals et le football.

Chaudronnier



Pierre avait à cœur d'être perfectionniste dans tout ce qu'il entreprenait, en premier lieu dans son travail.

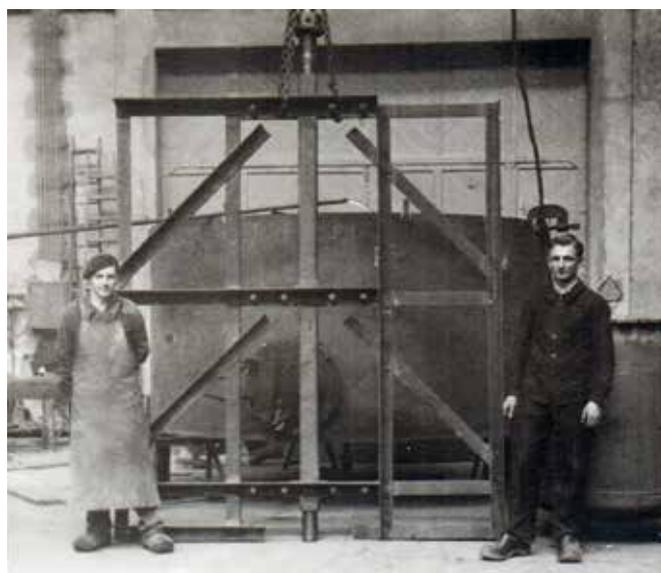
Il s'est **formé au métier de Chaudronnier en 1936** en tant qu'apprenti chez Koehler-Bosshardt à Kirchberg, une entreprise suisse créée en 1924 et spécialisée en chaudronnerie. Son diplôme de chaudronnier-soudeur a été validé par la « Corporation des Ferblantiers, Installateurs et Chaudronniers » le 30/03/1940.

La guerre l'a séparé de son travail durant deux ans. À son retour en 1945 il réintègre cette entreprise alors prospère.

En 1956, il s'est adapté à la diversification de l'entreprise vers la chimie en utilisant les nouvelles technologies mécano-soudées. Il a voulu transmettre son savoir-faire à de jeunes recrues qu'il a pris sous son aile en tant que **Maître d'apprentissage**. Il avait alors déjà des exigences de qualité, de travail bien fait et de persévérance.

Après 25 années passées chez Koehler-Bosshardt, il a rejoint la CFPI à Mulhouse, une entreprise de production de produits chimiques, en tant que **responsable du service entretien** des installations jusqu'à sa retraite en 1982.

L'an dernier, le 17/11/2017, Pierre à 95 ans a eu à cœur d'être présent chez Koehler-Bosshardt à l'occasion de la remise des médailles du travail où il a pu converser avec d'anciens collaborateurs ainsi qu'avec la nouvelle direction. Beaucoup de souvenirs ont été



Pierre ACKERMANN à gauche, dans l'atelier de Koehler-Bosshardt.

évoqués, notamment autour des techniques de travail et des outils qui ont bien évolué depuis le temps où Pierre y travaillait !

Militaire

En 1940, les Allemands prennent possession de la Vallée de la Doller. Le 25 août 1942 un fou idéologique nazi, le Gauleiter Wagner qui voulait plaire à Adolphe Hitler, imposa l'incorporation de force en Alsace et en Moselle. C'est ainsi que plus de 132 000 hommes de 21 classes d'âge de 1909 à 1929 seront obligés de se battre sous l'uniforme allemand, certains dans les pires unités SS, parfois contre leur frère, leur cousin ou un ami qui aura pu rejoindre le camp d'en face. Certains hommes mais aussi des femmes réfractaires finiront au camp du Struthof, d'autres seront tout simplement exécutés en essayant de fuir vers la Suisse.



Pierre ACKERMANN,
à droite, au RAD

En 1943 à l'âge de 21 ans, Pierre est incorporé de force dans la Wehrmacht comme bien d'autres Alsaciens et Mosellans. La classe 1922 était la première à partir, c'est aussi celle qui a le plus souffert. Certains jeunes n'ont fait que quelques mois dans cette guerre et n'ont plus jamais revu leur famille...

Pierre a effectué son service de travail du Reich,

le RAD (Reichsarbeitsdienst), en Pologne puis a été enrôlé de force à Löbau en Prusse orientale. **À Heiligenhafen en Allemagne il rejoint la Kriegsmarine,** la Marine de guerre allemande, où il a été mécanicien et dragueur de mines sur un bateau en Mer Baltique. Il disait souvent que ceux qui avaient été enrôlés dans la Marine de guerre avaient peut-être été plus chanceux que d'autres, mais que les privations, la faim et les brimades étaient tout de même courantes. Ce fut une terrible période où la crainte de ne jamais revoir sa belle Alsace natale était bien réelle. Tous ces soldats qui combattaient une cause qui n'était pas la leur n'avaient qu'une envie : rentrer chez eux pour retrouver leur famille et leurs copains.

Pierre eut de la chance. Il put enfin retrouver sa chère vallée le 8 août 1945, deux jours avant son frère qui lui était revenu de sa captivité en Russie. **Il était devenu un « Malgré-nous ».** Il n'existe que très peu de familles alsaciennes qui n'ont pas été concernées par ce drame, drame doublé de culpabilité pour ceux

qui ont eu la chance de survivre. Peu de ces hommes ont exprimé ce qu'ils ont vécu et ce qui les a hantés toute leur vie durant. Pierre est un de ceux qui **n'a jamais voulu oublier tout ce qu'il s'était passé.**

Ce fut un épisode de sa vie qui le marquera à jamais.

Il consacra une bonne partie de sa retraite à faire des recherches sur cette période douloureuse



Pierre ACKERMANN au bord de la Mer Baltique

pour lui et beaucoup de ses camarades alsaciens. Les nombreux ouvrages de sa bibliothèque en témoignent Il fut membre de l'ADEF à partir de 1949. Il a contribué à la publication d'articles sur le sujet des incorporés de force auprès de plusieurs éditeurs et auteurs dont l'universitaire strasbourgeois Jean-Noël Grandhomme qui a cité son témoignage dans son ouvrage « Les Malgré-nous de la Kriegsmarine ». Ses chroniques ont été publiées sur le site internet dédié aux « Malgré-nous ». La municipalité de Kirchberg ainsi que la Société d'Histoire de la Vallée de la Doller ont également publié ses écrits. Pierre tenait à ce que les jeunes générations se rendent compte de ce qui s'était passé durant cette terrible guerre. >>>

»» **Footballeur**

C'est dans cette discipline que **Pierre s'est distingué durant 40 ans à l'ASKW**, l'Association Sportive de Kirchberg-Wegscheid. **Il fut d'abord joueur et gardien de but.** Il a été un des membres fondateurs de ce club en transformant en 1949 une équipe de football de copains en association sportive officielle affiliée à la Ligue d'Alsace de Football.



1949 : Match ASKW contre « Rhin et Danube » (photo prise sur le terrain derrière la caserne Coehorn de Mulhouse).
Debouts de gauche à droite : Camille FURTH (président) – André SCHEUBEL – Jean THINNES – Martin WEISS – André PFEFFER – Pierre ACKERMANN (gardien) – Marcel EICH – Maurice KOENIG (dirigeant).
Accroupis de gauche à droite : Paul CRAGUE – Martin EHRET – Robert HAFFNER – Charles KOENIG – Aimé BEHRA.

Victime d'une fracture à la jambe, Pierre a dû mettre un terme à son parcours sportif. Ne pouvant plus jouer mais ayant tout de même envie de s'investir pleinement dans le football, il consacra ensuite presque tout son temps libre à faire évoluer cette association. **Il devint le moteur de ce club** en prenant des responsabilités en tant que **dirigeant puis président** pendant cinq ans. Beaucoup se souviennent encore de son caractère bien trempé et de ses exigences de performance, mais c'était pour la bonne cause ! Par sa ténacité, il a réussi, parfois à lui tout seul, à maintenir le club à flot. En 1969, à l'occasion du 20^e anniversaire de la création du club, en tant que **correspondant sportif**, il mit à l'honneur dans la presse le parcours honorable de l'équipe de l'ASKW et les performances des joueurs. **Son entier dévouement reconnu pour ce club lui a valu en 1980 la médaille du mérite sportif**, la plus haute distinction de la Ligue Alsace ! Ses efforts n'ont pas été vains puisque le club a encore existé quelques



1961: (photo prise sur le terrain de foot de Kirchberg).
Debouts de gauche à droite : Pierre ACKERMANN (dirigeant) – A. BEHRA – J. WEISS – M. GASSER (gardien) – P. EHRET – L. EHRET – Roger TROMMENSCHLAGER.
Accroupis de gauche à droite : André LINDECKER – A. STEGER – J.J. ERHARD – André GINOT – Louis RINGENBACH

années après mais pour finalement disparaître au début des années 2000. Pierre a laissé de lui l'image d'un homme de caractère, infatigable bénévole qui a tout donné pour le football de Kirchberg-Wegscheid. Il restera, pour les anciens dirigeants et les joueurs qui l'ont côtoyé, une figure de volonté et un modèle des valeurs à transmettre aux jeunes générations.

Papa, papi et bon vivant !

Pierre s'est marié une première fois en 1952 avec Maria SCHEUBEL de Masevaux dont il n'a malheureusement pas eu d'enfants.

D'une seconde noce en 1966 avec Marie-Eve BETTY de Dieffenthal (67) il a eu trois enfants : Rachel, (provisoire-adjoint du lycée Schweitzer de Mulhouse), Luc (technicien forestier à Cayenne en Guyane) et Laurent (chargé de clientèle au bureau de La Poste de Boège en Haute-Savoie). Ses deux petits-enfants travaillent dans le domaine du Bâtiment (Valentin est Compagnon du Devoir couvreur-zingueur dans les Antilles françaises et Mélisande métreur dans un cabinet d'architectes mulhousien).

Avec ses enfants et petits-enfants, Pierre aimait partager ses souvenirs, son expérience et son savoir. Il relatait tout ce qu'il faisait lors des déjeuners en famille parfois très animés, ou au hasard des rencontres. Il parlait avec passion de ses travaux de bricolage, de l'amélioration de sa maison, du jardin, de la persévé-

rance au travail mais aussi de politique et de courage. Les belles montagnes de notre vallée revenaient souvent dans les conversations : elles n'avaient plus de secrets pour lui. Il aimait marcher dans la forêt avec sa famille et ses amis, toujours dans la bonne humeur et avec des chansons d'antan. Il en a déclenché des fous rires dans les chalets ! Bon vivant, même fatigué, avec un bon verre de vin et un bout de saucisson et il repartait sans souci, racontant des anecdotes et des histoires tout en marchant. Son humour parfois caustique accompagnait toujours les discussions !

Il était attaché à l'histoire de sa vallée et avait toujours quelque chose à raconter car il avait une mémoire formidable ! Histoire des fermes-auberges, noms et traditions des grandes familles, cloches des églises, monuments, chapelles et vieilles pierres, légendes de nos lacs et forêts... mais aussi, méfaits de douaniers et contrebandiers ou Histoire de France ! Tout y passait ! Il affectionnait particulièrement la ferme du Lochberg où il aimait déjeuner ou simplement manger un casse-croûte ! Curieux de nature, il avait une soif insatiable de nouveautés. Il collectionnait les vieilles cartes postales et les livres d'histoire. Il ne manquait pas une occasion de dénicher de nouveaux documents et de vieux outils en chinant sur les marchés aux puces qu'il affectionnait particulièrement. C'était pour lui un lieu de rencontres inattendues et enrichissantes parfois très drôles.

Même s'il adorait parler de sa vallée, il était toujours désireux d'en savoir davantage sur les contrées plus lointaines. A 80 ans en pleine forme il visita le Mont St Michel. Plus tard, il se rendit sur les plages



normandes du débarquement et dans le port de Hambourg en Allemagne qui lui rappela bien des souvenirs ! Ses séjours au Maroc, en Egypte et en Guyane ont été pour lui très dépaysants mais enrichissants ! En 2012 à 90 ans, il a pu apprécier sa belle vallée d'en haut, en montgolfière ! Avec l'hélicoptère, il a survolé à 93 ans les châteaux et lacs de la région de Kaysersberg. En 2016 à 94 ans, toujours d'attaque après avoir célébré ses Noces d'or, il a admiré le rocher de la Lorelei lors d'une croisière sur le Rhin.

Pierre, dont la mémoire était infaillible, n'est maintenant plus là pour nous faire rire, nous raconter ses récits et témoigner de son passé. Infatigable il avait, même à bout de souffle et jusqu'au dernier moment, plein de projets en tête. Il m'en parlait encore tout sourire la veille de son départ, car pour lui il était évident qu'il allait les réaliser... ❖

Rachel ACKERMANN





Florent Boeglin, pilote local

Le dimanche 8 avril 2018, se déroulait, sous un soleil radieux, la 4^{ème} édition de la course à savon de KIRCHBERG.

Pour l'occasion, pas moins de 80 pilotes se sont donné rendez-vous pour dévaler la descente du Lachtelweiher.

La course, qui compte pour le championnat d'Alsace FIRCAS, a vu concourir des petits et des grands, des Allemands, des Suisses et notamment des Belges, mais également des figures locales, dont Léo et Lilian FORNY, les enfants de Candy et Jérôme organisateurs de l'évènement, mais aussi les novices tels que Antoine Maillard ainsi que Paolo et Léon Fancello accompagnés de leur papa, Sébastien.

Une drôle de cariole a aussi fait son apparition cette année, réalisée spécialement pour la course et conduite par Jean-Michel BOEGLIN et Sébastien MORITZ.

Tout au long de cette belle journée ensoleillée, cariollis, kart, frift trikes, speedcar et autre side cars ont dévalé la piste pour offrir un spectacle haut en voltige à un public conquis !

Le beau temps a ramené son lot de badauds qui se sont montrés nombreux tout au long de la journée. Ils ont pu se restaurer d'une boisson ou d'un sandwich aux 2 buvettes présentes sur le site.

La journée fut encore une belle réussite notamment grâce à l'organisation menée d'une main de maître par l'association FORNY RACING (Jérôme et Candy) et ses bénévoles

Ce rendez-vous désormais annuel est à noter dans vos agendas pour Avril 2019.

et si l'envie vous en dit, à vos bolides !



Emilie STEININGER



Bob car



Léo FORNY



Lilian FORNY



Carriolis



Paolo et
Leon Fancello



Folklorique Sebastien Moritz et Jean-Michel Boeglin



Le 26 mai 2018, pour notre 5^{ème} édition de la matinée citoyenne, 53 participants, toutes générations confondues, ont répondu à notre invitation.

Elle s'est élargie sur le plan intercommunal avec satisfaction pour cette nouvelle édition, avec la présence de 12 participants de WEGSCHEID afin d'intervenir sur le patrimoine commun ainsi que sur leur village.

Après l'accueil, les bénévoles par groupe de 3 à 4 voire plus, ont rejoint les différents chantiers proposés préalablement.

SIKW : 9 ateliers

KIRCHBERG : 8 ateliers



- Mille-club (travaux intérieurs de nettoyage et de peinture)
- Chantier de plantation et préparation de massifs (monument aux morts, massifs du village et aire de jeux)
- Cimetière (désherbage, gravillons, banc extérieur)
- Butte de l'église (ouverture paysagère)
- Travaux de débroussaillage et de nettoyage des abords (plateau sportif, mairie, école élémentaire, verte voie, aire de repos...)
- Travaux d'entretien et de rénovation (panneau d'affichage, maison des sœurs, école maternelle, aire de jeux)
- Sans oublier le service de restauration.

Tous les chantiers programmés ont été menés à bien et tous ensemble, nous avons réalisé un travail remarquable.

Je tiens tout particulièrement à relever votre généreuse implication et votre enthousiasme.

Dans cet esprit d'échange et de convivialité, nous avons partagé le verre de l'amitié ainsi qu'un excellent barbecue sous un soleil radieux.

À l'année prochaine, je vous donne rendez-vous le 18 mai 2019, toujours aussi nombreux et vous serez toujours les bienvenus ! ❖

UN GRAND MERCI.

Michel BOUTANT



Plantations sur les terrains en bordure des voies communales et départementales - Article 53 alinéa 1^{er} du décret 64-262 du 14 mars 1996 :

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies communales :

- qu'à une distance de 2 mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur ;
- et à une distance de 0,50 mètre si la hauteur de plantation est inférieure à 2 mètres.

Cette distance est calculée à partir de la limite de la voie publique, toutes dépendances comprises.

Chemins ruraux :

Aucune condition de distance n'est fixée (décret du 18 septembre 1962). Toutefois, le Maire, peut, par arrêté, désigner les chemins le long desquels les plantations devront respecter une certaine distance.

Elagages : Article 57

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies (en aucune façon empiéter sur le Domaine public), à la diligence des

propriétaires ou fermiers. Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. *À défaut de leur exécution par les propriétaires riverains, les opérations d'élagage des arbres, branches ou racines peuvent être effectuées d'office par la Commune, aux frais des propriétaires, après une mise en demeure par lettre recommandée, non suivie d'effet.*

Dispositions relatives à des servitudes (réseaux de distribution d'énergies)

Des règles spécifiques régissent la distance et les hauteurs de plantation aux abords des lignes électriques ou autres réseaux implantés sur le Domaine Privé. Il convient de prendre contact avec les gestionnaires de ces réseaux le cas échéant.

Les plantations réalisées sur le Domaine public :

Elles sont régies par la circulaire 79-76 du 10 août 1976 et 84-81 du 21 Novembre 1984, précise qui peut planter, qui doit entretenir en fonction de la Domanialité du Domaine Public et laisse une grande liberté aux collectivités territoriales. ❖

Extraits du Code Général des Collectivités Territoriales

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT :



Le recyclage du plastique permet de limiter la consommation de pétrole. Le plastique recyclé est utilisé pour réaliser d'autres objets en plastique, ce qui est bien plus écologique que de polluer la nature, car il ne se dégrade pas.

Les bouchons en liège se recyclent aussi pour commencer une nouvelle vie comme : revêtements de sols, articles de décoration, pièces pour l'industrie aérospatiale et auto ou encore comme énergie électrique.

ORGANISER UNE SOLIDARITE ENTRE VALIDES ET INVALIDES :

Grâce à la vente de granulats plastiques issus des bouchons, plus de 100 € par tonne sont versés aux associations pour soutenir des actions en faveur des personnes handicapées.

Ayez le réflexe d'enlever les bouchons avant de jeter vos bouteilles, de les mettre dans un carton ou un sac plastique et de les déposer à mon adresse. Je peux aussi les chercher à votre domicile si vous le souhaitez et dans ce cas, n'hésitez pas à me contacter. ❖

POUR DÉPOSER VOS BOUCHONS

Contact sur Kirchberg :

**Marguerite RICHARD - 38 rue Hohbuhl
68290 KIRCHBERG - 03.89.82.00.93**



Ce 1^{er} décembre 2017, le Centre des Restos du Cœur de Masevaux entamera sa 332^{ème} distribution d'hiver « nourriture à emporter ».

Une vingtaine de bénévoles accueilleront les bénéficiaires dans les locaux situés dans le Domaine de l'Abbaye, les mardis et vendredis de 14h à 16h30.

Si certaines personnes souhaitaient rejoindre l'équipe de bénévoles, pour la distribution hebdomadaire et/ou pour la collecte nationale du mois de mars, nous en serions vraiment très heureux. ❖

POUR NOUS JOINDRE :

**Domaine de l'Abbaye,
Place des Alliés à 68290 Masevaux
Tél : 03 89 39 80 27
(ou directement au Centre)
les mardis et vendredis à partir de 13h**

AGIR À VOTRE SERVICE,

Besoin à domicile d'un coup de main ponctuel ou d'une aide régulière ?

- sans devoir se soucier des formalités administratives,
- tout en étant solidaire des personnes en recherche active d'emploi,
- bénéficier d'une réduction fiscale (50% du prix de la prestation) !

Depuis bientôt 30 ans, notre association à but non lucratif, propose aux particuliers ainsi qu'aux collectivités, associations et entreprises, la mise à disposition de personnel adapté à leurs besoins, pour des travaux ponctuels ou réguliers.

Quelques exemples :

- **Travaux ménagers** : ménage courant, nettoyage de fond, lavage des vitres
- **Repassage** : à votre domicile
- **Aide aux courses**
- **Entretien du jardin et du potager** : désherbage, tonte, débroussaillage, taille de haies, arrosage des fleurs et du potager, bêchage, ramassage des feuilles mortes
- **Aide au déménagement**
- **Petit bricolage** : montage/démontage de meubles, aide aux travaux de peinture ou de tapisserie
- **Manutention** : rangement du bois de chauffage, rangement de caves ou de greniers
- **Déneigement, nettoyage de sépulture...**



AGIR est une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Elle permet à des personnes à la recherche active d'emploi de mettre le pied à l'étrier et leur propose formation et accompagnement personnalisés. Par ailleurs, le suivi rigoureux de leurs interventions est gage d'un service de qualité. Pour ces raisons AGIR bénéficie depuis toujours du soutien des collectivités, et les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction fiscale. ❖

Contact :

Emmanuelle SCHMITT
 AGIR VERS L'EMPLOI
 9 place des Alliés
 68290 MASEVAUX
 Tél : 03 89 38 86 81
 Courriel : contact@agir68.fr
 Site internet : www.agir-thann.fr

AGIR
 VERS L'EMPLOI

AGIR propose ses services sur l'ensemble du Pays-Thur-Doller et dispose d'antennes sur les secteurs de Cernay, Masevaux, Saint-Amarin et Thann-Siège Social Tel. 03.89.37.99.61.

Des permanences y sont assurées tous les lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 11h00.



Atelier communal

Dans le cadre de la Commune Nature, nous avons réceptionné le 13 Décembre 2017, le désherbeur thermique profitant ainsi de la subvention de 60 % de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Maintenant, tout est en place pour avancer sereinement et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans notre démarche « zéro pesticide ».

Emploi

Cédric CAQUINEAU avait rejoint l'équipe technique le 19 Juin 2017 dans le cadre d'un contrat aidé en emploi d'avenir.

A la fin de cette première année, il nous a quittés après une rupture du contrat d'un commun accord avec toutes les parties prenantes.

Afin de faire face à la charge de travail en cette période de l'année, Bastien GAUMEZ a été recruté pour une période de 6 mois à compter du 2 Mai 2018. Ce contrat vient d'être prolongé de 2 mois soit jusqu'au 31 Décembre.



Protection de la nature – Environnement



La cistude d'Europe est une tortue d'eau douce vivant de façon naturelle en France, dans les zones humides. Aujourd'hui, elle est en déclin. Cette régression en fait maintenant une espèce menacée qu'il faut sauvegarder. À ce titre, elle est strictement protégée par Arrêté ministériel du 19 Novembre 2007.

Il ne reste que quelques foyers de population très isolés les uns des autres – par exemple à Kirchberg. En effet, cette tortue a été retrouvée à l'étang du Hohbuhl mi-avril 2018.

Pour information et sensibilisation ...

La Cistude d'Europe, joliment décorée de ses points jaunes est régulièrement prélevée par des promeneurs qui la ramènent chez eux. Ce comportement se fait souvent par simple ignorance, croyant parfois sauver la tortue. Outre le fait qu'il s'agit d'une espèce protégée par la loi, il est déconseillé de déplacer un animal hors de son domaine vital.

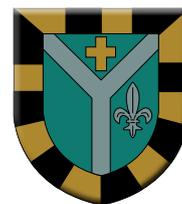
Vous pouvez toujours la prendre en photo et informer la Mairie ou les Brigades Vertes. ❖

Michel BOUTANT



ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON DE PAYS ET DU MILLE CLUB

31 rue Georges Pompidou - 68290 WEGSCHEID
agmpmc@gmail.com



Locations de salles

Une nouvelle tarification est en place pour l'ensemble de nos salles. Un forfait WE plus cohérent en rapport avec l'utilisation réelle s'imposait. Nous proposons des prix de location les plus justes possible en assurant une gestion saine. L'équation est parfois compliquée car les frais fixes et le coût de chauffage pèsent énormément dans la balance.

Matinée Citoyenne

Nous avons à nouveau participé à la matinée citoyenne intercommunale en travaillant principalement au Mille Club. Le 18 mai 2019 nous mettrons l'accent sur la Maison de Pays qui servira de QG pour cette journée riche en partage et en chantiers réalisés.

Merci à tous les participants, vous pouvez réserver cette nouvelle date dans vos agendas.

Maison de Pays



Les baies vitrées inaccessibles classiquement ont été nettoyées par une entreprise à l'aide d'une nacelle. Cette prestation a été financée par le SIKW.

Caveau

Club Menu toujours à la recherche d'innovations a proposé cet été un service de location de vélos électriques qui a connu un vif succès.



L'équipe de l'association de gestion de gauche à droite : Jean-Marie BERLINGER, Jacques-Antoine WEISS, Françoise LINCK, Thérèse DEFrancois, Michel et Geneviève BOUTANT, Philippe LINCK

Il met également à disposition des locataires de la Maison de Pays une vitrine chaude de maintien en température pour des plats proposés par ses soins.

Grégory, Camilla et Cyprien vous réservent leur meilleur accueil. Renseignements et réservations au : 03.89.76.06.91

Bénévoles

Vous désirez donner un peu de votre temps pour votre commune, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe même pour quelques heures. ❖

L'équipe de l'AGMPMC vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Marie BERLINGER Président de l'AGMPMC

Mille Club : Jacques-Antoine WEISS

Tél : 06 06 57 70 49 Mail : cfecgcweiss@wanadoo.fr

Maison de Pays : Philippe LINCK - Tél : 03 69 19 16 51
Mail : philippe.linck@gmail.com

TARIFS DE LOCATION DES SALLES ANNÉE 2018/2019 :

Salles	Durée	Locataires de Kirchberg-Wegscheid	Locataires extérieurs aux villages
Maison de Pays Grande salle			
Salle avec cuisine + 2 sacs poubelles SICTOM	WE	230 €	290 €
Enterrement / Réunion publique	1/2 jour	60 €	60 €
Maison de Pays Petites salles			
Petite salle du haut	1/2 jour	30 €	50 €
Mille Club			
Réception / Apéritif / Rencontre familiale	WE	100 €	140 €
Enterrement / Réunion publique	1/2 jour	40 €	50 €

DU CHANGEMENT AU SEIN DU COMITÉ :

Monsieur Gérard MOSSER est un des membres créateurs de notre amicale et depuis 1976 au sein de comité, madame Marie-Louise MOSSER est venue l'épauler en 1977, 42 ans de fidélité !

Monsieur Mathieu EICH est venu rejoindre sa femme Marguerite au sein de notre association. Il est entré au comité en 2002 et a pris la vice-présidence en 2004. Ils ont souhaité, après ces nombreuses années à nos côtés, laisser leur place.

Nous les remercions vivement de leur soutien et collaboration pendant de si nombreuses années.

Depuis 2012, Gaby Trommenschlager, très attachée à cette amicale, a su faire vivre l'association avec efficacité en tant que présidente. Avec cœur et enthousiasme, elle a voulu insuffler un nouvel élan en laissant sa place à ce poste.

Le nouveau comité se compose à présent comme suit :

RELOT Marie-Reine	Présidente
BOUTANT Marie-Geneviève	Vice-présidente
TROMMENSCHLAGER Gaby	Trésorière
DEFRANCOIS Thérèse	Secrétaire
GALLI Michèle	Assesseur
STEINER Suzanne	Assesseur
CRAINICH Yvonne	Assesseur
STEGER Sébastien	Assesseur
GULLY Marguerite	Assesseur et Réviseur aux comptes
BINDLER Vincent	Assesseur et Réviseur aux comptes



**Le nouveau comité : de gauche à droite : En haut : M-G BOUTANT
Th. DEFRANCOIS – V. BINDLER – M-R RELOT – S. STEINER
En bas : G.TROMMENSCHLAGER – M. GULLY – M. GALLI**



**Les partants : de gauche à droite : Marie-Louise MOSSER
Gaby TROMMENSCHLAGER – Mathieu EICH – Gérard MOSSER**

LA VIE DE NOTRE AMICALE :

Nous nous retrouvons avec plaisir et impatience tous les 15 jours, le jeudi à 14 h au presbytère de Kirchberg. Nous avons toujours un anniversaire à fêter, cela nous permet de goûter à de nombreuses bonnes pâtisseries accompagnées d'un café ou d'un thé.

Ensuite dans la bonne humeur, nous nous affrontons amicalement dans de belles parties de belote, nous alignons des mots sur les plateaux de Scrabble ou jouons au Triomino. A l'heure de goûter, une collation nous est servie.

Comme chaque année, c'est avec plaisir que nous échangeons des après-midis conviviaux avec nos amis d'AGORA de Cernay.

Si le cœur vous en dit, venez avec vos amis ! Nous sommes ouverts à d'autres propositions de jeux comme le rami, tarot, coinche ..., vous serez les bienvenus !

Thérèse DEFRANCOIS

EXCURSION À KIRRWILLER :

Le mercredi 6 juin 2018, à 8h30, le club de l'amitié a donné rendez-vous à ses membres pour sa sortie annuelle.

Cette année, nous avons pris la direction de KIRRWILLER dans le Bas-Rhin. Dans le car des Établissements Glantzmann, l'ambiance était au rendez-vous. Comme chaque année, notre ami et « trublion » Roger de Sickert, nous a réservé la surprise de son déguisement. Chapeauté, paire de lunettes sur le nez et jumelles sur le torse, il semblait fin prêt pour une expédition. Devinez laquelle ? Direction le ROYAL PALACE !

Nous avons emprunté l'autoroute A35 puis l'autoroute A4. Arrivés du côté de Hochfelden, nous avons été impressionnés par les cultures houblonnières.



Nous avons pris le chemin des écoliers, traversant de charmants petits villages alsaciens.

Vers 11 h 15, le Royal Palace de Kirrwiller nous offrait sa façade colorée et lumineuse.

Après l'accueil, nous avons découvert un univers de paillettes surprenant. Nous avons rejoint doucement la salle du restaurant « Le Majestic ». Dans une ambiance festive et conviviale assurée par un orchestre, nous avons dégusté le « menu plaisir ». À 14 h 30, nous avons pris place dans la salle de spectacle, lieu magique et merveilleux au sein même du Royal Palace.

Confortablement installés dans les fauteuils de velours rouge, nous nous sommes laissé envoûter par la magie du show « Miss et Mystère ».

Les tableaux de toute grande beauté, aussi mystérieux les uns que les autres, se sont succédé en nous laissant sans voix. L'illusionniste nous a transportés dans sa magie. Les danseuses et les danseurs ont rivalisé de grâce et nous ont offerts un spectacle grandiose.

Avant de quitter les lieux, nous avons été dirigés vers le « lounge club », un endroit cosy et animé. Malheureusement, l'heure du départ a sonné.

Au retour, le chauffeur a préféré éviter les bouchons en empruntant des axes secondaires... Hélas, nous avons rencontré des zones de travaux et des ralentissements à la clé !!!

L'orage menaçait et nous avons eu droit à une vaste zone de bouchons à Colmar en raison d'inondation.

Le retour a été plus long que prévu mais n'a entamé en rien notre bonne humeur.

C'était une sortie fort agréable ! Vivement l'an prochain !!

Marie Geneviève BOUTANT

REPAS À RIMBACH :

Le 10 octobre, nous nous sommes tous rendus accompagnés des bénévoles qui nous aident lors de la fête de Noël à l'Auberge du Touriste de Rimbach pour notre repas annuel. L'ambiance était superbe et nous remercions vivement Agnès et Adrien Studer.

REPAS DE NOËL DES AÎNÉS :

En décembre 2017, nous recevions nos aînés à la Maison de Pays pour fêter Noël. La chorale Ste Cécile de Kirchberg-Wegscheid et d'Oberbruck, la musique St Vincent et l'harmonie de Rougemont le Château et André Baumann ont animé l'après-midi récréative. Le repas était concocté par le traiteur Briswalter et Vincent Bindler.



Madame Orlandi, Messieurs Boutant et Schmitt, nous ont honorés de leur présence. Monsieur Richard, bien que souffrant, est venu saluer l'assemblée avant le repas. Au dessert, Monsieur le curé FLOTA nous a rejoints. En 2019, la fête se déroulera le 14 décembre. ❖

Le comité du club vous souhaite de passer de bonnes fêtes et vous présente leurs meilleurs vœux pour 2019.

Thérèse DEFRANCOIS

(photos de Maurice Steiner et Michel Boutant)



Cette année 2018 a très mal commencé pour notre groupe de marcheurs, puisque dès le 1^{er} janvier, notre ami Jean-Pierre HOLSTEIN nous a quittés pour la grande randonnée qui le mène vers l'autre rive, laissant un grand vide au sein de notre groupe.

Sa bonne humeur et sa joie de vivre vont nous manquer. Même si parfois il affirmait son fort caractère, il n'hésitait jamais à rendre service (jamais de marche en hiver, sans amener du petit bois pour allumer un bon feu). Il était l'animateur du groupe et avec lui l'ambiance était assurée.

Le 16 octobre, c'est au tour de Pierre ACKERMANN, qui avait lancé le groupe de marcheurs, fin des années 90, début des années 2000, de nous quitter. Il avait participé à nos sorties jusqu'à l'approche de ses 90 ans.

Grâce à ses connaissances, il nous faisait découvrir en même temps que les sentiers et les différents chalets, leur histoire.

Toujours plein de nouveaux projets, il a accepté de faire un tour en montgolfière que ses amis marcheurs lui avaient offert pour son 90ème anniversaire.

Le départ de nos deux plus anciens la même année a été un grand choc, mais néanmoins malgré un groupe plus réduit, nous continuons nos sorties hebdomadaires en ayant souvent une pensée pour ceux qui nous ont quittés et leurs familles.

Cette année, nous avons découvert le merveilleux chalet de Sickert après sa reconstruction et c'est une belle réussite. Espérons qu'il reste dans cet état.

Si des amateurs de marche sont intéressés par une escapade hebdomadaire dans la bonne humeur, ils sont les bienvenus. ❖

Thiébaut KAMMERER



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE KIRCHBERG

Après avoir rénové les boiseries du local l'année dernière, nous nous sommes attaqués cette année à l'avant des façades ainsi qu'au pignon. Pour la réalisation de ces travaux, nous avons dû nettoyer les murs au Karcher mais aussi reboucher les trous et les fissures. En quelques matinées de travail nous avons pu rendre le local bien plus beau, comme vous pouvez le voir ci-dessous (avant/après).



Le 9 septembre 2018 s'est déroulée notre sortie annuelle à l'auberge du Schlumpf à Dolleren. Les plus courageux s'y sont rendus à pied en passant par la Villapuce, le Lochberg et la descente de la piste de ski, tandis que le reste de la troupe nous a rejoints pour le repas.



Le week-end suivant : les 15 et 16 septembre a eu lieu la 43^{ème} marche populaire, organisée par l'Amicale. Cette année, nous avons mis en place un parcours qui a emmené les marcheurs du côté de Masevaux, en passant par le « Kroutaloch », Niederbruck et retournant vers Kirchberg par la Kutzakapala de Sickert, le Eichwald et la piste cyclable jusqu'à la rue de la Manufacture Royale à Wegscheid avant de rejoindre le refuge des pêcheurs. Là-bas, les très nombreux marcheurs ont pu déguster une excellente choucroute garnie ! Pour les personnes qui le désiraient des bouchées à la reine étaient également proposées au deuxième contrôle, au cercle catholique de Masevaux. Après cinq ans de mauvais temps, nous avons enfin eu la chance d'avoir une météo très favorable. Le record d'affluence a d'ailleurs été battu : 1297 personnes ont pris le départ de notre marche !



Nombre de participants :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Kirchberg	1017	452	777	593	379	580

Je remercie tous les membres de l'amicale, les conjoints et bénévoles pour tout le travail accompli lors de cette manifestation ! Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la 44^{ème} Marche Populaire qui aura lieu les 14 et 15 septembre 2019. ❖

Au nom de tous les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers de Kirchberg, je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2019.

Pascal KESSLER Président de l'Amicale



Dans un premier temps, je voudrais remercier les deux municipalités, KIRCHBERG et WEGSCHEID, de nous permettre une fois dans l'année, de vous donner des nouvelles ou plutôt des informations sur ce que nous sommes et quels rôles nous voulons remplir.

Nous essayons sur le plan spirituel et religieux d'accompagner par le chant tous les événements de la vie d'une communauté : animer les offices, embellir à travers des cantiques les cérémonies de mariages, noces d'or ou autres et aussi exprimer la compassion et l'espérance en un monde meilleur lors des enterrements. Ces activités nous pouvons encore pour le moment les assumer avec l'aide de nos amis d'Oberbruck. Cette entente permet aux deux chorales de remplir dignement leur engagement.

Il est vrai, être choriste est un engagement choisi librement mais qui demande par moment des sacrifices : sacrifices du temps aux répétitions, aux offices et cérémonies sans s'attendre à toucher des indemnités comme une pension de retraite. Le seul espoir pour moi et qui est certainement aussi celui de mes collègues, c'est d'être admis un jour dans le chœur

céleste qui pour l'éternité chantera la gloire de Dieu. Néanmoins, l'union Sainte Cécile qui fédère l'ensemble des chorales du diocèse a instauré un moyen de mettre en valeur ces engagements en attribuant des médailles et diplômes pour service rendu. C'est ainsi qu'au mois de Mai dernier, six membres de notre chorale ont été honorés au cours d'un office à Oberbruck.

Ces six membres, sur un effectif de sept que nous sommes, totalisent exactement 200 années de chant choral ce qui fait une moyenne de 33 années d'engagement. Ces chiffres nous interpellent - où sont les jeunes ?

Nous sommes un ensemble vieillissant et je pourrais conclure cette première partie de l'article par une courte phrase : « La chorale cherche des voix ».

J'ai évoqué la vocation première d'une chorale paroissiale mais cela n'empêche pas d'être acteur sur le plan profane. Pour le moment, nos moyens nous permettent une seule prestation chantante lors de la fête de Noël des aînés. Nous organisons également une vente de fleurs à la Toussaint et je profite de l'occasion pour remercier bien chaleureusement tous ceux qui nous réservent leurs achats.

Je voulais m'arrêter là, mais j'ai pris un temps de réflexion et je me suis dit : pourquoi ne pas parler du passé !

Il y a quelques années, la chorale s'engageait beaucoup dans l'animation du village.

Faut-il rappeler les kermesses avec la participation des enfants des écoles sur la place publique et par après, autour du Mille Club. Mais je voudrais tout spécialement évoquer une activité qui, avec le recul, on pourrait dire qu'elle était en avance sur le temps actuel qui recommande la collecte sélective des déchets. Pendant 13 ans, nous avons organisé le ramassage des journaux, revues ou autres papiers et cartons que nous avons stockés au sous-sol du Mille Club pour les ressortir et les charger sur un camion qui les transportait dans une papeterie dans les Vosges avec

qui nous avions un contrat. Nous avons ainsi vendu 261 tonnes à un prix qui ne payait certes, pas les efforts de nos membres. Mais cela, permettait néanmoins de renflouer la caisse. Cette action permettait également de réduire le tonnage des ordures ménagères ramassées par le SICTOM. La moyenne annuelle représentait quand même 20 tonnes que nous avons manipulées deux fois lors du ramassage et lors du chargement.

Le passé n'arrange pas le présent mais peut nous interpeler et nous stimuler de chercher des solutions pour le temps présent et à venir... ❖

Merci encore pour votre soutien, et pour la nouvelle année, les membres de la chorale vous présentent ses meilleurs vœux. « Gsundheit im Neue Jahr »

Maurice KLINGLER.





Concert dîner dansant juin 2018

Une pincée de rigueur et de directive, deux soupçons de travail, ajoutons une grande dose d'enthousiasme, voilà ce qui pourrait caractériser notre harmonie de Kirchberg-Wegscheid-Rougemont le Château appelée plus communément l'orchestre « ORKW ».

C'est avec plaisir et entrain que nous nous retrouvons le jeudi soir pour répéter les morceaux de musique afin d'assurer dignement nos diverses prestations.

L'investissement des musiciens est primordial pour réussir de belles représentations, qu'ils en soient grandement remerciés.

Un vieil adage dit "plus il y a de fous et plus on rit...", aussi, lançons-nous un appel : **si vous êtes un(e) musicien(ne) "en veille" mais désireux(se) de reprendre la musique, n'hésitez pas à nous contacter**, c'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons et accompagnerons dans la reprise de la pratique.

La musique c'est comme le vélo ça ne s'oublie pas mais il faut reprendre en douceur.

La salle de répétition vous est grande ouverte, osez faire le premier pas !

Notre répertoire est très éclectique, pas d'élitisme, notre objectif « juste prendre et donner du plaisir ».

La relève n'est pas en reste, fort d'une vingtaine de jeunes, l'école de musique poursuit son chemin.

Le 1^{er} juillet dernier, devant un auditoire venu en nombre au Mille Club, en solo, duo, trio ou ensemble avec fierté (ou insolente assurance) les élèves nous ont montré leurs progrès.

Les spectateurs enchantés les ont longuement applaudis. Nous espérons qu'ils persévéreront et pourront intégrer sous peu l'harmonie comme certains l'ont déjà fait.

Quelques mots encore pour remercier notre chef Dominique D'Agostin Mezzaroba pour son investissement, les élus pour leur soutien et les amis, parents, proches qui nous aident lors de nos manifestations.

Continuez à venir nombreux nous écouter lors de nos prochaines prestations et rappelez-vous que la musique adoucit les mœurs !

Pour nous écouter et passer un bon moment : rendez vous

- **Samedi 30 mars 2019 à 19h – concert dîner dansant** à la Maison de Pays à Wegscheid sur le thème « les grands groupes célèbres ».
- **Samedi 6 avril 2019 à 20h – concert de printemps** au foyer rural de Rougemont le Château.
- **Samedi 25 mai 2019 vers 19h – concert à l'Église de Kirchberg-Wegscheid** au profit de la rénovation de l'orgue.
- **Dimanche 30 juin 2019 à 10h : audition de l'école de musique** suivi d'un apéritif offert à la population. à la salle des pêcheurs à Kirchberg.

Nous serons également présents en tant qu'acteur de la vie socio-culturelle et associative :

- **Aux commémorations du 11 novembre et 8 mai comme chaque année.**
- **À la fête des seniors** de Kirchberg-Wegscheid **le samedi 15 décembre 2018.**
- Pour un concert à la **Maison de retraite** de Rougemont le Château **le samedi 12 janvier 2019.**
- Pour animer **la messe de la St Vincent** à l'Église de Kirchberg-Wegscheid **le dimanche 20 janvier 2019.**



Audition des jeunes 1^{er} juillet 2018



Journée culture et sport le 16 septembre 2018.

Pour soutenir financièrement l'école de musique :

- Passez nous voir à notre **stand au marché de Noël à la Maison de Pays à Wegscheid dernier week-end de novembre 2018** où gourmandises, baerawecka, confitures de Noël faits maison ou décorations, bricolages faits par les enfants vous attendent.

- Venez participer à nos deux lotos : les vendredis 26 avril et 11 octobre 2019 à 20h à la salle communale de Diefmatten. ❖

Pour nous contacter : musiquekw@orange.fr

Bonne et heureuse année à vous tous.

Le comité de la musique St Vincent de Kirchberg Wegscheid

CLUB DE GYMNASTIQUE DE KIRCHBERG-WEGSCHEID



De Sewen à Masevaux, tous les villages sont représentés par des séniors actifs qui se maintiennent en forme grâce à la gymnastique dispensée par 2 animatrices agréées et bénévoles Ginette HOLSTEIN et Marie-Antoinette BAUER. Nous sommes chapeautés par la Fédération Française de Gymnastique et par l'APA.

Cette année, la commune de Wegscheid a installé à côté de la Maison de Pays, dans le Parc de Loisirs, 2 agrès pour adultes.

Merci beaucoup au SIKW pour la subvention accordée. Respirez à fond, chassez vos idées noires, travaillez votre mémoire, bougez, marchez, venez nous rejoindre dans une très bonne ambiance : tous les vendredis de 14 h à 15 h à la Maison de Pays à Wegscheid. ❖



La Présidente Liliane PATTY

Le CSC Créaliance c'est... L'ESPACE JEUNESSE

La conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle est un sujet préoccupant pour la plupart des familles. Il est donc indispensable de proposer aux parents, à côté du temps scolaire et du temps familial, des solutions d'accueil de proximité et de qualité favorisant la construction et l'épanouissement de leurs enfants.

L'accueil périscolaire proposé par le Centre Socio-culturel Créaliance permet d'accueillir régulièrement ou occasionnellement les enfants scolarisés et de proposer des activités de loisirs éducatifs encadrés par un personnel qualifié.

S'il constitue un service important rendu aux familles, il a aussi une vocation essentielle celle de favoriser la continuité éducative par le développement, la découverte, la détente et l'apprentissage de la vie en société. Le fait de fréquenter l'accueil périscolaire, permet à l'enfant d'avoir une transition d'un univers à un autre, de l'école à la famille ou de la famille à l'école. C'est un lieu de plus dans sa journée et un nouveau temps en collectivité. Les conditions d'accueil et l'aménagement des locaux sont donc des éléments très importants pour que ce moment d'accueil soit agréable et ne soit pas vécu comme trop long.

Pour cette nouvelle année scolaire 2018/2019, afin de répondre au mieux aux besoins des familles nous avons augmenté notre capacité d'accueil à 46 places et nous avons embauché une personne de plus ; notre équipe se compose de 5 animatrices et de l'employée de collectivité.

• **Coordonnés de l'accueil périscolaire :**
Créaliance - 31 rue de la Vallée - 68290 Kirchberg
Tél : 03 89 82 09 16
Mail : jeunesse.kir.resp@crealiance.org
Dates d'ouverture : du 3 Septembre 2018
au 5 juillet 2019, hors vacances scolaires
Horaires d'ouverture au public :
11h00 - 13h30 / 16h00 - 18h30

**Le CSC Créaliance c'est aussi...
L'ESPACE ENFANCE**

Les multi-accueils de Burnhaupt-le-Haut, Sentheim et Masevaux disposent d'agrément leur permet-

tant d'accueillir, chacun, de 28 à 30 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h à 19h (18h30 pour la structure de Sentheim).

Adaptés à la petite enfance et à l'éveil des bambins, nos multi-accueils sont des lieux stimulants pour les aider à bien grandir. Soucieux d'offrir aux petits un cadre de vie évolutif et sécurisant, les professionnels encadrants ont aussi à cœur de soutenir les parents dans leur rôle, à travers une communication bienveillante et des conseils avisés.

Afin de répondre précisément aux attentes des familles, nos contrats d'accueils sont ajustés au mieux à leurs besoins de garde, que ce soit de manière occasionnelle quelques heures ou jours, ou plus régulièrement sur une durée trimestrielle ou annuelle.

Nous proposons également une formule «découverte et adaptation» permettant aux parents de nous confier leur enfant sur des temps courts, afin qu'il puisse se sociabiliser en douceur tout en se familiarisant - à son rythme - à la vie en collectivité, avant son entrée à l'école par exemple.

Par ailleurs, nous disposons de places d'urgence pour aider les parents à faire face à tout imprévu ou impératif familial (obligation d'absence subite, maladie de la nounou ou de la mamie...).

Aussi, quelles que soient vos nécessités d'accueil, nous nous tenons à votre disposition pour les étudier et vous proposer des solutions conformes à vos souhaits. N'hésitez pas à contacter

• **Madame Frédérique GALLI qui se tient à votre disposition pour tous renseignements utiles aux coordonnées suivantes :**
Mail : enfance.accueil@crealiance.org
Tél : 03 89 39 00 14
Permanences téléphoniques :
Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h.

**Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) du
CSC Créaliance :**

Un lieu d'information, d'animation et d'échanges au service des familles de la communauté de communes qui recherchent un mode de garde et des assistantes maternelles qui accueillent des enfants.



Un bulletin trimestriel et de nombreuses animations en matinée et en soirée y sont proposés : Les matinées récréatives avec les multi-accueils, les rencontres itinérantes autour du jeu, la gymnastique pour enfants, le groupe de paroles, la bibliothèque ... autant d'occasions de se former et de tisser des liens.

● **N'hésitez pas à contacter le RAM à Masevaux au 03 89 82 47 35 ou à Burnhaupt le Haut au 03 89 62 72 00 pour de plus amples renseignements ou pour avoir les coordonnées des assistantes maternelles. Ces services sont gratuits.**

**L'ESPACE ADULTE du CSC Créaliance....
C'est quoi ? C'est pour qui ?
Un espace d'activité diversifié,
varié et dynamique pour toute la famille !**

Pour les adultes, des activités socio culturelles (yoga, scrapbooking, atelier bois, bibliothèque, cuisine asiatique, tissage, vannerie, couture, patchwork, café littéraire, cannage de chaises, peinture, café trico'thé, crochet et petites mains, méditation, anglais, relaxation) pour s'essayer à de nouvelles techniques, partager et échanger en toute convivialité.

Pour les familles (enfants avec parents, grands-parents...), un programme d'animations familles toute l'année qui mêle sorties, spectacles, bourse aux vêtements, animations jeux avec la ludothèque du CSC, vacances et week-end familles pour partager du bon temps en familles.

Et pour tous les acteurs de l'éducation des enfants, des actions parentalité : soirées débats, animations parents enfants (jeudi des ouistitis, massages bébés), café des parents en lien avec le Réseau parents 68 de la Vallée de la Doller et Vallon du Soultzbach pour s'informer, échanger et rencontrer des professionnels de la parentalité. ❖

● **Pour tous renseignements, contacter Aline VALLEY Responsable Espace Adulte 03 89 39 20 65 ou adulte.resp@crealiance.org**

● **Retrouvez l'actualité du CSC Créaliance sur le site internet www.crealiance.org, ou sur Facebook, le Journal des Spectacles et l'Alsace pour Sortir**

Accueil : 03 89 82 43 12 ou accueil@crealiance.org

C'est sur une note positive que le tennis Club de la Doller achève sa saison tennistique 2018 avec dans l'ensemble de bons résultats sportifs et un bel engagement de nos compétiteurs, des plus jeunes aux vétérans, débutants ou confirmés. Chacun donne le meilleur de lui-même pour représenter dignement le club en individuel dans les tournois organisés par la ligue ou dans les championnats par équipe.

Notre objectif est de faire jouer le plus grand nombre de nos adhérents, jeunes et adultes dans les différentes compétitions et de continuer à développer le tennis loisir. Cela représente beaucoup de travail, de choix et d'organisation, mais contribue à la bonne dynamique du club et au maintien de nos licenciés.

- Au niveau adultes : 10 équipes engagées dans les différents championnats, avec une équipe mixte en coupe du crédit mutuel qui a pour la 2^{ème} fois consécutive, été finaliste du secteur Mulhouse.



Phase finale CMDP

- Au niveau jeunes : 4 équipes de 11 à 16 ans engagées dont 1 équipe filles 15/16 ans. L'équipe garçons 11/12 ans termine 1^{ère} de la poule en division 2 départementale et l'équipe garçons 15/16 ans termine 2^{ème} de la poule en division 3 départementale.



Fatigués mais avec la victoire pour Eliot

- Organisation d'un tournoi interne ouvert à tous nos membres, avec des matchs qui se sont déroulés dans une excellente ambiance. En phases finales,
 - Chez les dames : Noa Hernandez s'impose devant Camille Schnoebelen.
 - Chez les hommes : Jordan Schnoebelen s'impose devant Laurent Kessler.



Finalistes tournoi interne

- Organisation d'un tournoi avec les professeurs de l'école de tennis et les parents des enfants.



Parents profs

- Organisation des animations été pour le compte des communes de KIRCHBERG et MASEVAUX-NIEDERBRUCK.



Animation Été



Nos Ramasseurs de balles :

- Reitel Thomas
- Vorburger Mattéo
- Bruchlen Louis
- Koepler Pauline
- Hernandez Noa

IS de Strasbourg

Mais également, des actions avec les jeunes et à l'initiative des jeunes, qui représentent plus de 50% de nos membres : La passion de la « petite balle jaune » a en effet conduit certains d'entre eux à représenter le TC de la Doller aux Internationaux féminins de Strasbourg, non seulement en tant que spectateur, mais en tant qu'acteur à part entière (et ce pour la 4^{ème} année consécutive). En 2018, 5 jeunes ont satisfait aux tests de présélection des ramasseurs de balles, leur permettant ainsi d'être présents sur les cours durant toute la semaine. Une semaine très formatrice pour eux, puisqu'ils sont au plus près des joueuses et doivent faire preuve de rigueur, de sérieux et de concentration, mais également de rapidité et de précision dans l'exercice de leur tâche. Malgré le temps passé sur le terrain, il leur restait du temps libre pour la détente, tennis ou paddle, rigolades entre jeunes et des moments d'échanges avec les joueuses, séances d'autographes et exhibition avec cette année Stéphane Houdet en Handisport.

- Une délégation du TC Doller a été en visite au Trophée international BARRISOL à Mulhouse avec rencontre et échange avec DAN ADDED meilleur espoir jeune Alsacien.
- Ils ont tous participé, dans leur catégorie selon leur tranche d'âges, à des tournois départementaux ou plateaux jeunes.

Le club a participé à la traditionnelle journée des sports et loisirs organisée au cosec de Masevaux ainsi qu'aux réunions de la Ligue d'Alsace de tennis.



Barrisol



Tournoi fin d'année petits

Le comité remercie les professeurs de l'école de tennis ainsi que les membres qui ont participé et contribué à l'organisation des différentes manifestations et tournois. Il vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. ❖

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Schnoebelen Camille - Charpentier Georges



Équipe de poussins.

Notre association «CLUB PONGISTE DE LA HAUTE DOLLER», comprenant les anciennes sections de Tennis de Table de Kirchberg/Wegscheid et Masevaux/Niederbruck, se porte très bien et compte actuellement 47 licenciés (contre 45 l'année dernière).

Les entraînements et les matchs se déroulent dans la salle de la Maison du Pays à Wegscheid et dans la salle polyvalente de Niederbruck.

Le bilan sportif du club pour la saison 2017/2018 est plutôt positif. L'équipe 1 a terminé 3^{ème} de son championnat en Promotion d'Excellence, ce qui constitue le 2^{ème} échelon le plus élevé du Haut-Rhin AGR. Les équipes 2 et 3 ont également terminé 3^{ème} de leur poule en Promotion d'Honneur, l'équipe 4 a terminé 2^{ème} en D1, les équipes 5 et 7 ont terminé 1^{ère} de leur poule en D2, l'équipe 6 4^{ème} en D2 et l'équipe 8 6^{ème} en D2.

Concernant le championnat des jeunes, l'équipe Cadets a terminé 2^{ème} meilleure équipe du Haut-Rhin, l'équipe Benjamins poule Titre a terminé 2^{ème} également et l'équipe Benjamins poule Encouragement a terminé 1^{ère}.

Plusieurs joueurs ont participé aux individuels à Ingersheim et Dannemarie et pour les meilleurs aux finales à Guebwiller, à noter la victoire en CADETS de Gaëtan BEHRA lors des 3 compétitions ainsi que la 5^{ème} place pour Quentin MONPOINT et la 8^{ème} place pour Théo WALTER. En Benjamins, Julio WALTER a terminé 6^{ème} et Loïc VACELET 13^{ème}. En poussins, Giacomo Iltis a terminé 10^{ème}.

L'équipe inscrite en Coupe d'Alsace, Régis BELTZUNG et Denis GASSER est arrivée jusqu'en finale départementale et a été battue par Wintzfelden 3/1.

- Le tournoi interne a été organisé pour la 5^{ème} fois au mois de Mai 2018 et a été remporté en seniors par Philippe GROIZELEAU en finale contre le jeune cadet Théo WALTER. Le challenge a été remis à Philippe par le président honoraire Philippe LINCK. Pour la 1^{ère} fois, un tournoi jeunes a aussi été organisé. Il a été gagné par Julio WALTER en finale contre Quentin BOGEN. 20 Joueurs étaient inscrits en seniors et 8 en jeunes. Merci aux municipalités de Kirchberg et Masevaux/Niederbruck qui ont offert des coupes à cette occasion. Merci aussi aux personnalités présentes : M^{me} ORLANDI, M^{me} BATTMANN et M. BOUTANT. La soirée s'est terminée par un vin d'honneur suivi d'un repas avec

45 personnes inscrites. A cette occasion, le club a remis un panier garni à Pascal RONFORT et à Philippe GROIZELEAU.

- Le club a tenu à remercier tous les jeunes qui pratiquent le Tennis de Table en leur offrant avant Noël des chocolats confectionnés par notre pâtissier Philippe GROIZELEAU. Cette opération chocolat va être reconduite à la fin de cette année.
- Des lotos ont également été organisés ainsi que la sortie annuelle à la ferme du Bruckenwald avec 56 personnes au repas.
- Le club tient à féliciter Fabrice BOGEN et son épouse pour leur mariage au mois de Juin 2018.
- Lors de la dernière assemblée générale, les plus anciens joueurs ont été récompensés par un petit trophée : 50 ans d'ancienneté pour Philippe LINCK et Roger WEISS ; Entre 20 et 40 ans d'ancienneté : Etienne BAUEMLER, Christian KESSLER, Christophe KLINGLER, Jacques LINDECKER, Pascal RONFORT, Patrice ROTH, André WALTER, Arnaud WALTER, Régis WINTERHOLER et Denis GASSER. Merci aux personnalités présentes : M^{me} ORLANDI, M. LERCH, M. REITZER et M. EHRET.

Une minute de silence a été respectée en hommage à Pascal GASSER, décédé en janvier 2018, frère du Président et entraîneur du Club, il va nous manquer à tous.

La nouvelle saison 2018/2019 a débuté en septembre, 7 équipes seniors et 2 équipes de jeunes sont inscrites.

Les entraînements sont effectués par Arnaud WALTER et Denis GASSER. Composition des équipes ci-dessous :

ÉQUIPE 1 : Gaëtan BEHRA, Didier JACOULOT, Martial CHOFFAT, Hervé François, Frédéric Eaux, Thomas GAZEL, Philippe GROIZELEAU et Christophe KLINGLER.

ÉQUIPE 2 : Régis BELTZUNG, Eddy VANDEKER-KHOVE, Jacques FERRARI, Dominique THONNON, Philippe MAITREJEAN et Gilles FISCHER

ÉQUIPE 3 : Arnaud WALTER, Théo WALTER, Quentin MONPOINT, Christian ENDERLE et Denis GASSER

ÉQUIPE 4 : Philippe LINCK, Francine JAGER, Christophe FOUCAULT, Régis WINTERHOLER et Patrice ROTH

ÉQUIPE 5 : Christian KESSLER, Eric PELTIER, Alice MIAS et Luca FINARDI

ÉQUIPE 6 : André WALTER, Roger WEISS, Étienne BAUEMLER et Pascal RONFORT

ÉQUIPE 7 : Pascal WOULZEZ, Guy BAILER, Océane ZIMMERMANN, Fabrice BOGEN et Bernard FOLTZER

ÉQUIPE MINIMES : Julio WALTER, Thibaut VANDEKER-KHOVE et Quentin BOGEN.

ÉQUIPE BENJAMINS : Giacomo ILTIS, Lucas VACELET, Maël WIEDER et Ilan PEQUIGNOT

UNE ÉQUIPE POUSSINS sera inscrite au mois de Janvier 2019 avec 3 joueurs : Aymeric WALTER, Gauthier BOGEN et Lilian SILVERNAGEL.

Toute personne désirant nous rejoindre pour pratiquer le Tennis de Table sera la bienvenue. ❖

Contact : Denis GASSER au 06 10 78 12 06.

Denis GASSER, Président.



L'ensemble des jeunes.



Inauguration du mur d'escalade.

CONSÉCRATIONS :

La plus significative d'entre-elles est l'attribution du LABEL au titre du Patrimoine Européen de la culture pour l'ensemble de son œuvre à la Fédération du Club Vosgien.

Cette distinction obtenue par M. Alain FERSTLER Président fédéral, grâce à l'appui de parlementaires européens, honore le Club Vosgien dans toutes les dimensions sportives, culturelles et bien évidemment patrimoniales de son engagement. Reconnaisant et célébrant ainsi près de 150 ans d'engagement en faveur de l'accessibilité, de la découverte et de la mise en valeur du Massif Vosgien, le Club Vosgien est en effet devenu un acteur majeur de sa promotion. Cet honneur rejaillit sur les bénévoles qui, d'année en année créent, tracent, gèrent, entretiennent, piochent, reprofilent avec la satisfaction d'offrir aux randonneurs un réseau sécurisé. Mais hélas, parfois aussi sous les coups de colère, de déception, sinon de démotivation suite aux actes de nuisances répétées, loin s'en faut, nous positons ! Cet honneur est un défi : celui de

prétendre à l'horizon d'une inscription au patrimoine de L'UNESCO, qui inscrirait en effet définitivement le sentier, dans toute son acceptation historique, scientifique, économique et sociale. Elle consacrerait aussi l'élaboration conjointe de la charte de protection avec le Parc des Ballons, celle-ci est initiée entre autres par les sections du Sud du Massif (M. Joseph PETER Vice-Président du CV St Amarin et une participation active du CV Masevaux), et le Président Fédéral du Club Vosgien.

Le Club Vosgien de MASEVAUX, fort de ses 330 km d'itinéraires, s'en réjouit d'autant plus qu'il a été très impliqué dans cette démarche.

Propriétaire de l'Auberge Refuge du NEUWEIHER située sur le ban de la Commune d'Oberbruck, Le Club Vosgien de MASEVAUX savoure le bonheur de son gérant, Monsieur Alexis CORDIER qui a obtenu le titre de maître-restaurateur. Celui-ci lui a été attribué par M. Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin. Le Club Vosgien est particulièrement heureux, car ce titre consacre les talents d'un cuisinier dont le choix s'est opéré après mûre réflexion, et dont le CV de Masevaux partage les orientations. Si cette distinction honore les



Prise de paroles de M^{me} Fabienne ORLANDI, Conseillère Départementale.



Remise de diplôme à Yaël Meinrad par le Président fédéral.

talents de M. CORDIER, elle célèbre aussi plusieurs décennies d'engagement du Club Vosgien, afin de garantir les prestations de cet établissement, notamment en terme d'hébergement et d'investissement. Ils ont été réalisés, faut-il le rappeler, au cours du temps avec le soutien et grâce aux subventions des collectivités publiques (Sivom, Communauté des communes, Région, Département...), pour preuve les dernières rénovations. C'est une belle invitation à découvrir, ou à redécouvrir ce site dans le cadre emblématique de la Haute Vallée de la Doller ! (Téléphone 03 89 82 02 09).

Le Club Vosgien de Masevaux (140 ans en 2023 !) s'est inscrit dès ses débuts dans la constance d'une dynamique, certes sur les sentiers, mais aussi sportive et culturelle. En effet théâtre, chant choral, bibliothèque, joutes nautiques et patinage sur les lacs, ski, randonnées et camps alpins, courses à pied ont jalonné le calendrier des activités.

Il y a trente ans Jean KOELL a créé en outre une section d'escalade, anticipant le développement de cette discipline. Profitant de l'agrandissement du Cosec et de la construction du Complexe Sportif de Masevaux, Jean et le Club Vosgien, sous l'impulsion et au bonheur du Président Raymond Theiller ont pu faire valoir l'édification-adjonction d'un Mur-Structure Artificielle d'Escalade (S.A.E.) et ceci sous l'égide du Sivom de la Doller et des Présidents M. Louis UHLRICH puis M. Roger Gaugler avec les concours de la Région et du Département. Après 20 ans de fonctionnement, de succès en succès, avec plusieurs titres de champions départementaux et régionaux la rénovation et l'agrandissement de cette structure ont pu être réalisés. La Communauté des Communes sous la présidence de M. Laurent LERCH et de ses collaborateurs ont assuré la maîtrise d'ouvrage de l'opération, le tout en partenariat exemplaire avec le Club Vosgien. Ce dernier aura consacré près de 450 heures au démontage (avec professionnalisme) de la structure, à la peinture, au remontage des voies du nouvel ensemble composé notamment d'une partie « Initiation », « d'un Bloc » et du « Grand Mur », à la satisfaction de la centaine de pratiquants, enfants (5 ans !), jeunes, adolescents et adultes. Cette nouvelle édification relance l'enthousiasme entre autres - des Yael, Théo, Jules, Erine, Maxence, Romane (Championne du Haut Rhin, évoluant en équipe Montagne) - de l'équipe des encadrants avec Pierre, Romane, Bastien Noéline, Aurélie, Sébastien, Guillaume, Alexandre, Jean, Sylviane - qui au cours de la saison ont ouvert les voies vers des participations à différentes épreuves de Championnat ou Coupe de France (Riom, Thionville, Arnas, Briançon) ou le piolet jeunes à Chamonix !

Les différentes interventions de personnalités présentes à l'inauguration (M. Lerch, M^{me} Orlandi Conseillère Départementale, M^{me} Patricia SCHILLINGER Sénatrice, M. Omeyer Vice-Président du Conseil régional, ont souligné la pertinence de cette réalisation, financée, rappelons-le, par le Département (20 000 €), la Région (9 000 €), le Club Vosgien (10 000 €), la Communauté des communes pour le solde avec la garantie d'un retour sur investissement jeunesse !.

Le Club Vosgien de MASEVAUX : une jeunesse de 5 à 85 ans ! En effet, n'oublions pas Albert MUNCH (85 ans), plusieurs fois titré en Championnats du Monde, de France et sur nombre de courses internationales de Ski de Fond !

Le Club Vosgien : un conservatoire de la jeunesse, au bonheur de notre Président d'Honneur (98 ans) assurant nul doute la pérennité d'une association qui œuvre du début en fin d'année à ses engagements.

Les chantiers n'ont pas manqué, mobilisant chaque semaine des équipes en véritable « opérations coups de poing » pour remédier à la dégradation des sentiers, l'arrachage de plaquettes et pictogrammes (dans la Réserve Naturelle !), le dégagement d'arbres et de chablis et la Source de la Doller, sans oublier le travail impressionnant de deux membres sur les berges de la Doller à Senthem.

Soulignons la reconstruction, à l'initiative de la Commune de Sickert, du chalet détruit par un incendie au col du Sickertbach.

Par ailleurs, Masevaux a été consacré ce printemps « carrefour » des trois sentiers de grande randonnée GR5 (tracé Wissembourg-Masevaux), le GR532 (Wissembourg-Belfort) et le GR531 (Leymen-Soultz sous Forêts).

Je me permets aussi de relever le partenariat avec la Commune de Wegscheid, le conservatoire des Sites Alsaciens et la Région Grand EST dans le cadre de la rénovation de la plateforme du FUCHFELSEN. ❖

René HIRTH - Président du Club Vosgien MASEVAUX.



Inauguration du chalet de Sickert.

L'Association Forestière Doller, Thur et environs : une nouvelle dénomination mais les mêmes actions !

L'Association Forestière de la Doller et environs œuvre depuis près de 30 ans au développement forestier dans les vallées de la Doller et de la Thur. Depuis plusieurs années, le conseil d'administration de l'Association Forestière de la Doller et environs souhaitait procéder à la mise à jour de ses statuts. Cette mise à jour a été réalisée cette année et a nécessité la création d'une nouvelle association forestière de droit local avec les mêmes objectifs !

Une nouvelle association de droit local en lieu et place du Syndicat professionnel

Créé le 22 janvier 1982 à l'initiative de M. LOCHARD de Nancy, le Syndicat professionnel dénommé « Association Forestière de la Doller et environs » était régi par des statuts simplifiés conformément au code du travail. Une simple mise à jour des statuts étant impossible, l'assemblée générale extraordinaire de l'association réunie le 20 avril 2018 à Bourbach le Bas a voté à l'unanimité le transfert de ses membres vers l'association de droit local créée le 30 janvier 2018 après déclaration au tribunal d'instance de Thann. La création d'une nouvelle association de droit local dénommée « Association Forestière Doller, Thur et environs » permettra d'harmoniser les statuts des 10 associations forestières fédérées par Forestiers d'Alsace et de disposer de statuts complets, encadrant précisément le fonctionnement de l'association.

Le nouveau comité de direction se compose de Jacques Adam, président, Antoine Methia, Serge Ehret, (vice-présidents) Gisèle Moritz (trésorière), Marcelle Messerlin, Nicolas Moritz, Bernard Behra (secrétaire), Henri Pfeffer, Paul Adam, Alain Luttringer, Raymond Sutter, Claude Bischoff, Pierre Schwarb, Gérard Bischoff, Bernard Kessler.



L'objet et le fonctionnement de l'Association restent identiques !

Cette procédure administrative ne modifie en aucun cas l'objet de l'association qui est d'organiser la concertation des propriétaires forestiers sylviculteurs pour une meilleure gestion de leur forêt ! Le nouveau comité de direction souhaite poursuivre les actions mises en œuvre depuis 30 ans, comme

la promotion de la gestion durable et du regroupement des propriétaires forestiers (chantier concerté, desserte forestière), la défense de tous les intérêts communs des sylviculteurs, la formation et l'information.

Henri PFEFFER, Président d'Honneur

À la suite de la création de cette nouvelle association, Henri PFEFFER a souhaité laisser sa place de Président. Après 27 ans à la tête de l'association, le comité de Direction l'a nommé Président d'honneur de la nouvelle association forestière. Henri PFEFFER a consacré d'innombrables heures de bénévolat au service des organismes de la forêt privée alsacienne et de l'association forestière de vallée.



Henri PFEFFER recevant la médaille de l'Ordre du Mérite Agricole

Sylviculteur et chasseur, il donne l'exemple d'une gestion forestière durable et a fait partie des premiers à s'engager dans la certification PEFC ALSACE. Henri PFEFFER a contribué activement à la formation des sylviculteurs et à la sensibilisation des collégiens de sa vallée pour laquelle il a réussi une exemplaire collaboration entre tous les acteurs de la forêt en organisant la journée des collégiens sur le thème de la forêt et du développement durable. Toute l'équipe du comité de direction ainsi que l'ensemble des adhérents le remercient chaleureusement pour son action !

La multifonctionnalité de la forêt au cœur de notre société

L'Association Forestière Doller Thur et environs, avec son comité de direction, souhaite plus que jamais valoriser les nombreux services rendus par la forêt privée à la société, de nature économique, écologique et sociale :



- elle produit le bois : matériau naturel, écologique et renouvelable,
- elle crée des emplois en milieu rural,
- elle purifie l'air, filtre les eaux, fixe les sols,
- elle est un réservoir de biodiversité,
- elle offre un espace de détente et de tourisme...

Cette « multifonctionnalité » nécessite l'intervention des forestiers et une gestion adaptée et durable : entretien et renouvellement des peuplements, récolte, sécurisation des chemins, documents de gestion durable.

L'association forestière vous invite à prendre contact avec son comité de direction et son animateur afin d'étudier ensemble vos projets forestiers et réfléchir aux travaux concertés. ❖

L'Association Forestière de la Doller, Thur et environs

Président : Jacques ADAM

Contact : afdollerthur@gmail.com

Animateur : Matthieu DUPEUBLE, conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture d'Alsace (06.42.61.14.35)

Surface de forêt : 33 218 ha

Surface de forêt privée : 5 206 ha

Petite forêt privée (- de 4 ha) : 2 419 ha

Nombre de propriétaire : 4 773 propriétaires

Nombre d'adhérents : 272 adhérents

Fédération des associations forestières locales :
<http://www.forestiersdalsace.fr>

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : DES FORESTIERS EN ALERTE

Il n'est plus nécessaire de démontrer qu'un changement climatique mondial est en cours. En France, l'augmentation de la température au cours du siècle dernier a été comprise entre 0.7 et 1.1°C et tous les scénarii prévoient l'amplification du phénomène. Dans ce contexte et puisque la forêt de la fin du siècle se décide aujourd'hui, le forestier a un rôle central à jouer ! Aujourd'hui certaines essences forestières comme l'épicéa implanté dans des zones difficiles (versant sud, sol peu profond) sont déjà en souffrance dans la vallée de la Doller et de la Thur et les arbres les plus affaiblis attaqués par des parasites (scolytes). Forestiers d'Alsace et l'Association Forestière Doller, Thur et environs souhaitent sensibiliser les forestiers à la plus grande vigilance.

Des forestiers en alerte !

Plus encore que par le passé, les forestiers devront exercer une surveillance fine des peuplements afin de réagir rapidement. Les guides de sylviculture sont disponibles pour aider les propriétaires à connaître



leur forêt et les orientations de gestion préconisées. Ces guides sont en cours d'actualisation afin d'intégrer de nouvelles recommandations tenant compte de l'augmentation de la température, et de la réduction des précipitations estivales.

Les principales préconisations de bon sens.

Il convient de ne pas céder à la panique en remplaçant nos essences forestières sensibles par des essences méditerranéennes ! Place à la raison en intégrant les incertitudes actuelles par une gestion adaptée reposant sur les priorités suivantes :

- Être attentif au choix des essences en effectuant un diagnostic de station précis. Les guides de choix des essences ayant été élaborés avant la prise de conscience des changements climatiques, il convient d'être vigilant. Les essences « possibles » sont à éviter au profit des essences « conseillées ». L'épicéa sera le grand perdant des changements climatiques et ne sera plus adapté aux stations ayant moins de 1000 mm de précipitation par an. Une attention particulière sera donnée pour toutes les essences à la provenance géographique des plants forestiers qui devra correspondre au mieux au secteur reboisé.
- Favoriser le mélange des essences pour limiter les problèmes sanitaires, améliorer la résilience des peuplements ainsi que la résistance à des stress climatiques. De récentes études ont démontré une résistance accrue de peuplements mélangés de hêtres, épicéas et sapins, notamment par une >>>

»» meilleure utilisation de la réserve en eau du sol du fait de l'étagement des enracinements.

- Récolter les nouvellement dépérissant ou atteint par les scolytes afin d'éviter toute propagation aux peuplements voisins. Lorsque des tiges attaquées sont détectées, le principe de lutte est :

- d'abattre les arbres scolytés dans un délai très bref (dans les quelques jours à quelques semaines selon le stade de développement des scolytes).

- d'«inactiver» les grumes : en les débardant en écorce, à chaque fois que le débardage peut être effectué simultanément à l'abattage, puis idéalement, en les transportant hors forêt.

- Préserver les sols en évitant le tassement qui est préjudiciable au développement racinaire et à la bonne utilisation de l'eau. La circulation des engins devra être cantonnée sur un réseau de cloisonnement d'exploitation.

L'importance des éclaircies pour mieux partager la ressource en eau.

Dans un contexte de plus faible précipitation et de réserve en eau limitée, le forestier devra veiller à diminuer la densité d'arbre à l'hectare et le capital sur pied, pour mieux partager l'eau disponible tout en maintenant une ambiance forestière.

Par des coupes d'éclaircie plus fréquente et progressive, réduisant le nombre de tige à l'hectare, le volume d'eau disponible sera plus important pour les arbres d'avenir et les plus belles pièces. L'objectif est de maintenir des peuplements sains, stables, plus résistants à la sécheresse mais aussi aux tempêtes et aux attaques de parasites.



Toutes ces pistes d'évolutions font aujourd'hui l'objet de nombreuses études. Des réseaux de recherches sont actuellement en place pour notamment proposer de nouveaux outils d'aide à la décision pour les propriétaires. Les conseillers forestiers de la Chambre d'Agriculture d'Alsace et du CRPF Grand-Est sont à votre disposition pour étudier tous vos projets et vous accompagner dans vos démarches. ❖

SOCIÉTÉ DE CHASSE LE CHAMOIS



Mâle adulte

Dans la panoplie des grands mammifères présents dans nos montagnes, il en est un dont la présence est relativement récente. Il s'agit en l'occurrence du chamois dont l'introduction dans les Vosges date de 1956. Ces animaux offerts par l'administration forestière de nos voisins d'Outre-Rhin, au nombre de 11, ont été lâchés dans la vallée de la Thur. Cet embryon de population, renforcé par deux autres apports d'animaux en provenance des Alpes Françaises, s'est bien développé et à partir de 1976, la chasse de l'espèce a été autorisée mais dans des conditions bien définies et très strictes.



Chevreau ou cabri

A l'heure actuelle, l'importance de la population sur l'ensemble du massif vosgien peut être estimée à environ 1 500 à 1 700 animaux sachant que le plus grand contingent est Haut Rhinois avec une présence sur les départements des Vosges, de la Haute Saône et du Territoire de Belfort. Un début d'installation récente est par ailleurs constaté dans les Vosges Bas Rhinoises.

L'espèce est présente en Europe dans tout l'arc alpin, les Balkans, les Carpathes et le Nord de la Turquie. Dans notre pays : hormis les Alpes et nos montagnes, le chamois est également présent dans le Cantal et le Jura. Les Pyrénées abritent quant à elles une sous espèce appelée isard, dont la taille est légèrement inférieure.

A titre d'anecdote, l'espèce a été introduite en Nouvelle Zélande il y a un siècle et a proliféré en l'absence de prédateurs locaux, à tel point qu'il a fallu procéder à des abatages massifs pour limiter les atteintes à l'environnement.

Plus près de nous, dans notre vallée, l'essentiel de la population se cantonne dans le fond de la vallée, vers Sewen et Rimbach, avec des incursions de plus en plus fréquentes vers l'avant, notamment, sur la rive gauche de la Doller.

Les animaux dont le poids va jusqu'à 45 kg pour les mâles adultes (un peu moins pour les femelles) portent tous des cornes, également appelées étuis. La couleur du pelage est brun noir en hiver, la tête restant pour partie blanche. En été la robe prend une teinte brun jaunâtre.

L'habitat classique du chamois est certes la montagne, mais plus que l'altitude, il recherche surtout les zones escarpées et accidentées où il peut faire usage de ses talents de grimpeur avec à proximité des zones boisées où il peut s'abriter.



Femelle adulte

Animal diurne, il passe ses journées entre recherche de la nourriture et période de repos. Son régime alimentaire est composé pour l'essentiel de graminées, tiges ligneuses, voire mousses et lichens.

Les chamois vivent surtout en groupes, ou hardes, composés essentiellement de femelles (chèvres), de jeunes animaux de moins de 2 ans appelés éterlous pour les mâles et éterles pour les femelles, ainsi que des chevreaux (ou cabris) qui sont les animaux de moins d'un an.

La période de rut se situe de la fin octobre à début décembre, et après une période de gestation d'environ 6 mois, la chèvre met au monde vers la fin mai et surtout au mois de juin, un unique chevreau (les naissances gémellaires sont très rares).

Les principaux prédateurs de cet animal dans notre région sont occasionnellement le renard qui peut s'attaquer à des chevreaux ou des animaux affaiblis. De même, l'arrivée du loup dans nos montagnes ainsi que la présence de lynx représentent un facteur limitant pour cette espèce.

Par ailleurs, les hivers rigoureux avec des épaisseurs importantes de neige, ainsi que les maladies, notamment la kératoconjonctivite qui rend les animaux aveugles sont parfois des causes de mortalité importante pouvant mettre à mal une population.

La population de ce bel animal, dont la longévité peut atteindre 20 ans voire plus et qui a enrichi depuis une soixantaine d'années le panel de notre faune locale se porte bien, mais demeure malgré tout fragile dans la mesure où son habitat est de plus en plus dérangé par les nombreuses activités humaines qui perturbent de plus en plus la quiétude nécessaire à la faune sauvage. ❖

C. GALLI

**UNE SAISON MARQUÉE
PAR UNE SÈCHERESSE HORS-NORME**

Cette année 2018 a été fortement marquée par le manque d'eau qui a sévi dans notre région. En effet, le manque de pluie et les fortes chaleurs de l'été ont fait baisser considérablement le niveau de nos cours d'eau, voire même jusqu'à les assécher. La faune aquatique a ainsi subi de lourdes pertes en aval de nos ruisseaux où le manque d'eau s'est ressenti depuis le mois de juillet. De nombreux poissons se sont ainsi retrouvés piégés dans des trous d'eau formés par la baisse de niveau dans lesquels s'est créé un manque d'oxygène, et leur vulnérabilité face aux prédateurs (héron, cormoran...) s'est vue accrue. Toutefois, la régulation de la Doller via la réserve du lac d'Alfeld a permis de préserver une majorité de poissons de ce magnifique cours d'eau.



La saison de pêche en rivière a profité d'un printemps pluvieux. De très belles prises ont été effectuées par nos pêcheurs du 10 mars à fin juin. La baisse des niveaux des cours d'eau à partir de juillet nous a imposé l'arrêt de la pêche en rivière.

Les températures plus agréables en altitude ont contribué à une forte augmentation de la pêche au Lachtelweiher. Un nombre important de permis ont été vendus à des pêcheurs appréciant la beauté et la tranquillité du site. A noter, qu'en fin de saison, le niveau d'eau du lac a baissé de plus de 1m.

L'étang du Hohbuhl, reste toutefois le lieu le plus convoité par nos membres. La forte densité de poissons facilite la pêche, il est rare de ne rien attraper ! Un grand nombre de pêcheurs remettent les poissons à l'eau. Le niveau d'eau de l'étang a lui également été très impacté par le manque de précipitations en fin de saison.



La société de pêche a participé à plusieurs concours afin d'entretenir les bonnes relations avec les sociétés de pêches des alentours : Mollau, Sentheim, Bassin Potassique, Bitschwiller, Burnhaupt le haut, Burnhaupt le bas, Carspach, Morschwiller le bas, Spechbach et Masevaux. La concentration et l'enthousiasme de nos pêcheurs permettent parfois de décrocher de beaux lots !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 4 mars 2018 au refuge du Hohbuhl en présence des élus de nos deux communes, de M. Jean-Claude ZWICKERT, M. Guy METZ garde fédéral, des brigades vertes ainsi qu'une quarantaine de membres de l'association. Un hommage aux membres disparus a été rendu.



Le dynamisme de notre association a été relevé par les autorités présentes et l'investissement des membres tout au long de l'année remarqué.

Jean-Claude GROB, un secrétaire engagé



C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès soudain de Jean-Claude GROB, notre ami et secrétaire à la veille de la nouvelle année. Sa vie a basculé il y a quelques années, la maladie,

les moments de solitude et la souffrance ayant fini par l'emporter le 27 décembre 2017. La société de pêche lui tenait à cœur, il y a œuvré avec passion et enthousiasme durant de longues années.

C'est à KIRCHBERG qu'il a passé une grande partie de son enfance et c'est dès le plus jeune âge que son papa, Robert, lui a transmis le virus de la pêche. Leur complicité était formidable et exemplaire, c'est dont tout naturellement qu'en 1974 qu'il intègre l'association de pêche dont Robert était membre fondateur. Son implication lui a permis de rejoindre rapidement le comité pour devenir secrétaire en 1996. Que de chemin parcouru en une vingtaine d'années ! Beaucoup de travail et d'engagement dans l'organisation de nos diverses manifestations (concours de pêche, repas interne, sanglier à la broche et bien d'autres encore), mais également pour la rédaction des rapports d'activité, tout cela dégagait la passion qu'il avait pour la pêche.

Il nous quitte en laissant derrière lui un grand vide. À sa maman, sa famille et ses amis, la société de pêche présente ses plus sincères condoléances. Adieu Jean-Claude, et merci, nous ne t'oublierons jamais.

Jean-Pierre HOLSTEIN, un pêcheur passionné

Quelques jours plus tard, Jean-Pierre nous quitte brutalement. Figure emblématique de KIRCHBERG,

il a intégré l'association après avoir pris sa retraite voilà maintenant une vingtaine d'années. Toujours disponible, il faisait partie de ces retraités qui donnent beaucoup de leur temps et s'investissent tout au long de l'année pour la société.

Son caractère, ses sautes d'humeurs, sa joie de vivre, ses talents de danseur et sa présence lors de nos parties de pêche nous manqueront énormément. La société de pêche exprime ses sincères condoléances à son épouse, sa famille et ses amis.



Travaux sur la Doller et le Soultzbach

A l'initiative du Syndicat mixte d'Aménagement du bassin de la Doller et en raison des fuites constatées sur les fondations et les défauts sur le mur de soutènement, d'importants travaux ont été réalisés au niveau du seuil situé derrière l'église, au lieu-dit « le Kessa ». Selon les directives européennes, une passe à poissons à bassins successifs a été réalisée afin de faciliter l'accès des poissons aux habitats dont ils ont besoin



pour leur développement et leur reproduction. Au préalable, une pêche de sauvetage a été effectuée par la fédération de pêche du Haut-Rhin avant le début des travaux mettant en danger la population piscicole présente dans le secteur. >>>

»» Des travaux de restauration de berges menaçant la stabilité de la route et des plantations ont également été effectués sur le ruisseau du Soultzbach.

Remerciements à l'entreprise RICHERT qui a effectué ces travaux dans le respect, le maintien de la faune aquatique et de la biodiversité de ce cours d'eau.

Une pêche de sauvetage électrique :

Un courant électrique est transmis dans l'eau afin de diriger les poissons vers un endroit où ils sont récupérés avec des épuisettes et stockés dans un vivier. Par la suite une biométrie est réalisée, les poissons sont identifiés, mesurés et pesés pour être relâchés en amont du seuil en toute sécurité. Au total sept espèces ont été répertoriées :

Espèces	Effectif
Chabot commun	2
Chevesne	1
Loche franche	4
Lamproie de Planer	9
Truite Arc-en-ciel	1
Truite Fario	9
Vairon	104
Total	130

ACTIVITÉS DE 2018

Vente de truites du Vendredi Saint du 30 mars 2018 :

La 36^{ème} édition de vente de truites du Vendredi Saint s'est déroulée par une belle matinée devant la Mairie de WEGSCHEID. Pas moins de 305 kg de truites ont été vendus. La réussite de cette journée est sans aucun doute liée à la qualité de nos poissons et au travail sans relâche puisqu'un grand nombre de truites ont été vidées pour nos clients ce matin-là. Notre devise : « la satisfaction de nos clients ». Nous remercions Guy RICHARD, maire de WEGSCHEID pour la mise à disposition de l'emplacement.

Concours de pêche du Hohbuhl du 22 avril 2018 :

78 pêcheurs ont répondu présents pour la 27^{ème} édition de notre concours de pêche au gros et 107 repas ont été servis. Malgré une météo favorable, une baisse de fréquentation a été constatée cette année. La qualité



du civet de marcassin reste toujours très appréciée par les pêcheurs et les villageois. Remerciements à Julien SCHLICKLIN et Hervé BELTZUNG qui ont gardé le refuge pendant toute la nuit précédant le concours.

Activités d'été :

Une fréquentation en hausse cette année avec 27 participants sur les 2 séances du mois de juillet et 30 sur celles du mois d'août. Cette hausse de fréquentation est une satisfaction pour notre association de pêche, elle nous permet de transmettre notre passion pour la nature et nos techniques et ainsi assurer la relève de notre association. Petite innovation cette année avec l'organisation d'un concours de pêche. Nos pêcheurs en herbe se sont très vite adonnés à la compétition et de belles prises ont été effectuées. A l'issue de la pesée, les jeunes ont tous été récompensés par des coupes, cannes à pêche et casquettes offertes par l'association.





Palmarès :

1. WEISS Quentin 6kg450
2. WEISS Théo 6kg040
3. COULON Mathis 3kg400
4. COULON Bertrand 3kg130
5. TISSOT Valentin 2kg650
6. FORNY Lilian 1kg700
7. JEAGLE Louis 640g

La plus grosse carpe a pesé 3kg995, attrapée par WEISS Théo. Merci à Béatrice SUTTER et Patrick LES COURT pour l'organisation.

Repas carpes frites du 02 septembre 2018 :

La 28^{ème} édition a rassemblé 214 convives et 46 portions à emporter ont été vendues, une forte augmentation par rapport à l'année passée. Nous avons malheureusement été contraints de limiter le nombre de places afin d'assurer le confort de nos clients. Cette journée ensoleillée s'est déroulée dans une bonne ambiance. Les carpes frites étaient excellentes aux dires de nos convives qui nous font l'honneur de leur présence depuis de nombreuses années.

Cette manifestation est importante pour la vie de notre association et de notre village. Nous en profitons pour remercier Claude HOLSTEIN, Alain RELOT et Geoffrey HAFFNER pour la cuisson des carpes, Alexis HAFFNER pour la cuisson des frites, Julien SCHLICKLIN et Hervé BELTZUNG pour le gardiennage du refuge la nuit précédant la manifestation, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.



Repas interne du 20 octobre 2018 :

Afin de bien clôturer la saison de pêche et de se retrouver pour un moment de convivialité, la société a invité ses membres à une après-midi de pêche. De belles truites ont été capturées. Cette après-midi de détente a été suivie d'un dîner au restaurant L'Hôtel des Vosges à SEWEN, un bon moment d'échange et de partage.

Pisciculture :

C'est grâce à l'engagement et aux compétences de Robert BINDLER que les poissons de la pisciculture BLECHSCHMITT et du canal PFEFFER ont passé cet été très chaud sans dégâts. Le poids de poissons issus de notre élevage est resté sensiblement identique à celui de l'année dernière. Nous remercions les associations de pêche de la vallée pour leur confiance dans notre produit piscicole. Un grand merci aux membres de la pisciculture. Cette activité demande beaucoup d'investissement humain pour l'entretien des bassins et des abords.



Remerciements :

Le comité et les membres de la société de pêche remercient toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de nos manifestations et vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année. ❖



**MEILLEURS VŒUX
POUR 2019**



Prochaines manifestations :

- Vente de truites de Noël 15/12/2018
- Assemblée générale 03/03/2019
- Concours de pêche Hohbuhl 14/04/2019
- Vente de truites du Vendredi Saint 19/04/2019
- Carpes Frites 01/09/2019
- Concours interne 19/10/2019
- Vente de truites de Noël 21/12/2019

La société de pêche - Roland HAFFNER

Au fil de la vie

HEUREUX ANNIVERSAIRES

aux personnes âgées de 70 ans et plus en 2018

	WIEDER Gilbert	74 ans	02.01.1944		STAMPFLER Lucette née REGISSER	83 ans	29.05.1935
	KLEIN Elisabeth née MUNCH	76 ans	03.01.1942		FESSLER Marie-Odile née LAUBER	76 ans	29.05.1942
01	ROTH Paul	80 ans	10.01.1938		MEYER Henriette née LERCH	86 ans	08.06.1932
	LEBREIL Yvette	71 ans	10.01.1947	06	HAFFNER Charles	80 ans	09.06.1938
	EHRET Juliette née RINGENBACH	79 ans	11.01.1939		COUSY Alice née STEGER	87 ans	15.06.1931
	HOLSTEIN Geneviève née BOESCH	75 ans	13.01.1943		UHLEN Bernadette née MEYER	80 ans	16.06.1938
	LOEB Mariette née ILTIS	73 ans	13.01.1945		BOTTEMER Marie née TIMMEL	74 ans	25.06.1944
	BEHRA Jean-Paul	75 ans	17.01.1943		GASSER Jacqueline née COLLE	87 ans	25.06.1931
	MARRON Christiane née KESSLER	74 ans	18.01.1944		THINNES Jean-Claude	72 ans	26.06.1946
	PARSONS Franck	88 ans	20.01.1930		KLINGLER Maurice	87 ans	27.06.1931
	MEYER Marie-Laure née WIMMER	71 ans	22.01.1947		WALTER Elisabeth née EHRET	73 ans	27.06.1945
	KOHLER Francis	73 ans	25.01.1945		KNEHR Christiane née SUTTER	79 ans	28.06.1939
	TROMMENSCHLAGER Claude	82 ans	28.01.1936		MORITZ Paulette née EHRET	77 ans	29.06.1941
	KAMMERER Thiébaud	74 ans	28.01.1944	07	WIMMER Irène née WIESER	80 ans	30.06.1938
	LINDECKER André	75 ans	03.02.1943		BEHRA Angèle née TRAVERS	82 ans	01.07.1936
	SALEWSKI Suzanne née BERG	89 ans	04.02.1929		BEHRA Paul	73 ans	02.07.1945
	HOOG Agnès née RINGENBACH	73 ans	11.02.1945		ROOS Violette née PATTY	72 ans	07.07.1946
	LINDECKER Christiane née CRAGUE	74 ans	18.02.1944		BINDLER Christiane née LEHMANN	81 ans	10.07.1937
	Mariette née KIPPELEN	71 ans	18.02.1947		KIPPELEN Nicole née EICH	78 ans	14.07.1940
02	HAFFNER Gabrielle née TROMMENSCHLAGER	80 ans	19.02.1938		WIEDER Frida née UHLEN	76 ans	17.07.1942
	BRUMPTER Lorette née RAGAZZINI	75 ans	19.02.1943		RUBECHI Christian	71 ans	17.07.1947
	TROMMENSCHLAGER Robert	82 ans	23.02.1936		THINNES Alain	71 ans	18.07.1947
	MEYER Jacques	78 ans	23.02.1940		LOEB Jean-Claude	79 ans	19.07.1939
	BAUMANN André	78 ans	27.02.1940		KESSLER Marguerite née KLINGER	73 ans	20.07.1945
	STEMPFEL Marianne née BELLICINI	79 ans	04.03.1939		ROOS Jean-Paul	75 ans	22.07.1943
	EHRET Marie Louise née WENDLING	81 ans	04.03.1937		LINDECKER Raymond	79 ans	25.07.1939
03	WIEDER Gérard	80 ans	04.03.1938		BEHRA Jeannine née KESSLER	73 ans	29.07.1945
	UHLEN Hélène née LEY	77 ans	06.03.1941	08	ACKERMANN Pierre	96 ans	31.07.1922
	KLEIN Jean-Paul	82 ans	06.03.1936		RINGENBACH Nicole née MONTAGNON	72 ans	07.08.1946
	GASSER Jean	88 ans	07.03.1930		BRACCINI Monique née TROUILLET	71 ans	07.08.1947
	KAMMERER Marie-Laure née WEISS	71 ans	07.03.1947		GASSER Aimé	73 ans	14.08.1945
	STEINER Suzanne née WEISS	71 ans	07.03.1947		EHRET Martin	89 ans	16.08.1929
	BRISWALTER Blanche née SEIDEL	78 ans	09.03.1940		RICHARD Marguerite née STEGER	72 ans	18.08.1946
	MESSAOUDI Danièle née QUENTIN	73 ans	14.03.1945	09	FLUHR Marie née UHLEN	85 ans	19.08.1933
	VIKOR Gabrielle	71 ans	19.03.1947		KLINGLER Madeleine née COLLE	83 ans	22.08.1935
	FESSLER Roger	82 ans	21.03.1936		BINDLER Robert	75 ans	27.08.1943
	PFEFFER Alice née ZIMMERMANN	83 ans	27.03.1935		RINGENBACH Louis	77 ans	29.08.1941
	MAX Juliette née ZIMMERMANN	91 ans	28.03.1927		ERHARD Elisabeth née HEINIS	82 ans	03.09.1936
04	TOTTOLI Suzanne née FICHTER	80 ans	31.03.1938		MORITZ Chrétien	91 ans	05.09.1927
	GEORGET Michel	72 ans	11.04.1946		FLUHR Robert	75 ans	10.09.1943
	BEY Francis	73 ans	15.04.1945		DIETSCH Jean-François	73 ans	14.09.1945
	WEIGEL Michel	75 ans	17.04.1943		ERHARD Robert	91 ans	16.09.1927
	KIPPELEN Marie Louise née AST	73 ans	18.04.1945		BRUMPTER Paul	73 ans	18.09.1945
	GULLY Marguerite née BEHRA	84 ans	01.05.1934		WALTER Marie-Rose née WIEDER	89 ans	21.09.1929
	LIEBER Francine née SCHOTT	77 ans	17.05.1941		LIEBER Alexandre	86 ans	25.09.1932
	ERHARD Marguerite née BRENDLEN	91 ans	15.05.1927		LINDECKER Maurice	71 ans	25.09.1947
	WEISS Jean Charles	84 ans	24.05.1934		CLAVEL Christiane née BAUMANN	77 ans	27.09.1941
05	BRISWALTER Gérard	80 ans	27.05.1938		WALTER Richard	76 ans	05.10.1942





LINDECKER Gérard 76 ans 09.10.1942
 LINDECKER Huguette née GIRARDEY 71 ans 13.10.1947
 KIPPELEN Henri 74 ans 16.10.1944
 ROSTANG Jeannine née CARRE 84 ans 18.10.1934
 ACKERMANN Marie-Eve née BETTY 83 ans 22.10.1935
 ROSTANG Henri 86 ans 05.11.1932
10 ROTH Sabine née DUHAMEL 80 ans 11.11.1938
 FESSLER Marie 74 ans 12.11.1944
 BOCKSTAHL Florence née LINDECKER 82 ans 16.11.1936
 TROMMENSCHLAGER Astride née STEGER 79 ans 18.11.1939
 BRUNOT DE ROUVRE Marie-France née ROUVEL 78 ans 19.11.1940
11 THINNES Marie née STEMPFEL 95 ans 20.11.1923
 EHRET Alice née GULLY 81 ans 21.11.1937

BISCHOFF Germaine née RINGENBACH 89 ans 26.11.1929
 BRACCINI Claude 72 ans 26.11.1946
 MEYER Jean-Pierre 88 ans 29.11.1930
 MORITZ Denise née SEIDEL 87 ans 30.11.1931
 HAFFNER Marie-Rose née RINGENBACH 87 ans 16.12.1931
 WEISS Gabrielle née ZIMMERMANN 76 ans 16.12.1942
 KESSLER Fernande née GASSER 74 ans 18.12.1944
 LERCH Jean-Marie 71 ans 20.12.1947
 TROMMENSCHLAGER Gabrielle née LEVEQUE 77 ans 21.12.1941
 CRISCUOLO Jean-Georges 72 ans 22.12.1946
 KIPPELEN François 80 ans 23.12.1938
 HOOG Jacques 82 ans 31.12.1936

NAISSANCES

12 Timo BISCHOFF 01.12.2017
 fils de Aurélie et Lionel BISCHOFF
 Clémence DEFRANCE 07.02.2018
 fille de Bérengère et Didier DEFRANCE
13 Adeline PIERROT 24.04.2018
 fille de Lucie MAURER et Dorian PIERROT
 Hasni BELKHEIRA 16.05.2018
 fils de Isabelle RIPP et Amida BELKHEIRA
14 Laura WEISS 01.06.2018
 fille de Lucy et Noël WEISS
15 Enriqe PAYET 27.06.2018
 fils de Cindy WUNDERLY et Eric PAYET

MARIAGES

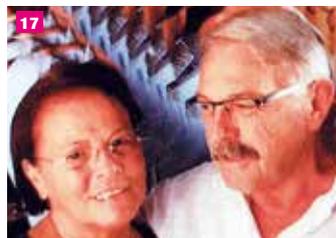
16 Marie et Daniel FLUHR 03.03.2018

NOCES D'OR

17 Marie-Mathilde et Gilbert WIEDER 21.10.2017
18 Marie-José et Michel WEIGEL 20.04.2018
 Mariette et Gérard LOEB 21.09.2018
 Marie-Laure et Thiébaud KAMMERER 19.10.2018

DÉCÈS

HOLSTEIN Jean Pierre 01.01.2018
 COCHEM André 15.01.2018
 SCHEIBEL Robert 13.02.2018
 UHLEN François 14.05.2018
 LINDECKER Marie-Louise née DEYBACH 25.06.2018
 UHLEN Aloïse 13.07.2018
 ALLOUCHE Messaoud 23.08.2018
 HIRT Marie-Reine née DOPPLER 03.10.2018
 DEFRANCE Thomas 25.11.2018



Mairie :

18 rue du moulin - 68290 KIRCHBERG
Tél : 03.89.82.02.00 - Fax : 03.89.82.91.11
Adresse e-mail : mairie.kirchberg@estvideo.fr ou mairie.kirchberg@tv-com.net

Ouverture au public : Lundi - Vendredi de 10 h 30 à 12 h 00.
Mardi - Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00.

Atelier communal :

15 rue Langenfeld KIRCHBERG
Tél : 03.69.29.19.08 mail : servitec.kirchberg@estvideo.fr

Site internet : kirchberg.fr

Sous-Préfecture de Thann-Guebwiller :

Tél : 03.89.37.09.12 – e-mail : sp-thann@haut-rhin.gouv.fr
Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 – www.service-public.fr

Trésorerie de Masevaux :

Standard : 03.89.82.41.21
Nouveaux horaires à compter du 1^{er} Juillet : Lundi - Mercredi - Jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 – 13 h 30 à 16 h – Mardi de 8 h 30 à 11 h 30 - Fermé au public le mardi après-midi et Vendredi.

Services des Impôts des Particuliers et Service des Impôts des Entreprises : THANN

Ouvert de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h – Fermé les mardis, jeudis et vendredis après-midis.

Brigades vertes :

1 rue de la Gare - 68116 GUEWENHEIM
Tél : 03.89.82.82.84 ou 03.89.74.84.04 (siège à Soultz)

Les tournées du Médiabus :

Tous les mois, le premier lundi de 15 h 45 à 16 h 45 – Place de l'Église

Créaliance : crealiance@estvideo.fr

12 rue Pasteur - 68290 MASEVAUX
Standard : 03.89.38.05.77
Secteur jeunes : 03.89.38.05.76
Secteur enfants : 03.89.39.00.15
Secteur adultes : 03.89.39.20.65

Centre médico-social :

1 rue de l'Ancien Hôpital MASEVAUX
Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 Tél : 03.89.82.40.81
@mail : espacethann@cg68.fr

Assistante sociale : Clarisse CASTELLS - 03.89.82.40.81

Puéricultrice : Sylvie RAMOS

École primaire RPI KIRCHBERG-WEGSCHEID-SICKERT :

Directrice Manon FURTER : 03.89.82.06.27

Service des médecins :

Docteurs J-P MULLER C.CORDIER V.ANSTETT-P.SCHWARB P.THINES D.DORGLER. - R. STAECHLE
Groupe médical de la Doller à Masevaux 03.89.82.80.00
T.CASTERA à SENTHEIM 03.89.82.51.08
E.JULLRICH à GUEWENHEIM 03.89.82.84.84

Centre médical de TÉLÉCONSULTATIONS :

24 rue Principale – 68290 OBERBRUCK – 03.69.29.37.00
Pour prendre rendez-vous le lundi après-midi de 14 h 30 à

16 h, téléphonez au 06.81.25.77.94

Consultations libres : Mardi (11 h – 12 h) Jeudi (14 h – 15 h)
Vendredi (15 h – 16 h 30).

Vétérinaires :

SAINTENOIS Danielle 10 route Joffre Masevaux 03.89.38.88.73. (tous les jours à différents horaires, sur rendez-vous le samedi).
DELAFOLIE-MICHAUD-PFLIEGER (SCP Vétérinaire) 30 rue du Mal Foch Masevaux 03.89.38.88.34 (9h12h30-14h 18h, fermé le samedi)

Carte nationale d'identité :

Depuis le 28 Mars 2017, seules 27 communes haut-rhinoises équipées de dispositif de recueil accueillent les demandeurs de cartes d'identité et passeports. La Commune de MASEVAUX-NIEDERBRUCK vous recevra uniquement sur rendez-vous au 03.89.82.40.14. Toutefois, vous pouvez récupérer un formulaire CERFA au secrétariat de Mairie ou vous pouvez pré-remplir votre demande en ligne sur www.ants.gouv.fr.

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, l'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne : les nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} Janvier 2014 à des personnes majeures et les cartes d'identité délivrées entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013 à des personnes majeures. Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les personnes mineures.

Passeports biométriques :

sont à faire à la Mairie de MASEVAUX-NIEDERBRUCK 03.89.82.40.14. Le formulaire peut être retiré en Mairie de KIRCHBERG. Documents à produire selon le cas : à voir sur le site service-public.fr

Autorisation de sortie du territoire des mineurs français :

Ce document est supprimé depuis 2013.

Réforme de la sortie de territoire des mineurs :

Aucune démarche en Mairie ou Préfecture n'est nécessaire. La nouvelle autorisation est à télécharger sur le site www.service-public.fr (CERFA 15646*01).

Permis de conduire et carte grise :

Une nouvelle procédure s'applique depuis le 6 Juin 2017, date de fermeture des guichets d'accueil en Préfecture et Sous-Préfecture pour les permis de conduire. Les demandes sont faites en ligne sur le site internet dédié : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>.

Les demandes d'immatriculations des véhicules doivent être réalisées par internet : ants.gouv.fr – 08.11.10.57.16

Inscription en Mairie :

Il est rappelé que tout changement de domicile (arrivée, départ) doit être déclaré en Mairie. Dans le cas d'une arrivée, pensez à vous munir de votre livret de famille et nous communiquer votre relevé de compteur d'eau.

Liste électorale :

L'inscription sur la liste électorale n'est pas seulement un devoir civique mais résulte d'une obligation légale. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante. Pour pouvoir voter en 2018, il faut donc s'inscrire au plus tard, **le 31 Décembre 2017**.

Ordures ménagères :

À compter du 1^{er} Janvier 2018, la collecte aura lieu le lundi matin à la place du vendredi. Veuillez sortir les bacs le dimanche soir. (Ne concerne pas les écarts).

Tri sélectif (sauf verre) : la collecte aura lieu le jeudi matin en semaine paire (sauf les écarts, collecte le lundi matin en semaine paire).

Déchetterie fixe : les horaires sont les suivants :

HIVER : du 1^{er} Octobre au 31 Mars - Lundi : fermée - Mardi au Vendredi : de 9 h à 12 h - de 13 h 30 à 16 h - Samedi : non-stop : de 9 h à 17 h

ÉTÉ : du 1^{er} Avril au 30 Septembre - Lundi : fermé - Mardi au Vendredi : de 9 h à 12 h - de 13 h 30 à 18 h - Samedi : non-stop : de 9 h à 18 h.

Feux :

Les feux polluants sont interdits : matières plastiques, végétaux verts...

Utilisation d'engins motorisés :

L'usage d'outillage à moteur, tronçonneuses, tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels ainsi que les engins d'exploitation forestière est autorisé les heures suivantes :

Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 heures ; 14 heures - 19 heures

Les samedis : 9 heures - 12 heures ; 14 heures - 18 heures

Les dimanches et jours fériés : 10 heures - 12 heures – article 3 de l'arrêté : l'utilisation des machines à moteur **doit rester l'exception.**

STATIONNEMENT DE VÉHICULE SUR VOIE PUBLIQUE :

Dispositions sur la route : Il est rappelé à la population, pour le sens civique l'Article R417-11 Modifié par Décret n°2012-1109 du 1^{er} octobre 2012 - art.17 considère comme gênant tout arrêt ou stationnement :

1° D'un véhicule sur les chaussées, voies, pistes, bandes, trottoirs ou accotements réservés à la circulation des véhicules de transports publics de voyageurs, des taxis ou des véhicules d'intérêt général prioritaires ;

2° D'un véhicule ou ensemble de véhicules de plus de 20 mètres carrés de surface maximale dans les zones touristiques délimitées par l'autorité investie du pouvoir de police ;

II. -Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

III. -Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

ANIMAUX :

Il faut éduquer son animal pour que sa présence soit tolérée par tous. Petits rappels :

- Les chiens ne peuvent circuler que s'ils sont tenus en laisse ;

- Il faut impérativement ramasser les déjections de son animal ou le conduire dans un endroit approprié ;

- Les aboiements intempestifs peuvent être considérés comme un « trouble anormal du voisinage ».

- La détention de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie est soumise à une réglementation particulière, et notamment la possession d'un permis de détention délivré par le Maire.

PISCINE :

Il serait utile que nous soyons informés du remplissage des piscines afin de ne pas imputer l'augmentation de la consommation sur une éventuelle fuite du réseau de distribution (mairie.kirchberg@tv-com.net ou 03.89.82.02.00).

SÉCURITÉ : PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE :

La plus grande vigilance s'impose à tous lors de la dépose et de la prise en charge de vos enfants et petits-enfants. Un accident est si vite arrivé...

DÉNEIGEMENT :

Pour assurer la sécurité de tous, il est rappelé que les habitants sont tenus de déneiger les trottoirs situés devant leur propriété et créer un passage pour les piétons.

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES !

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation :

AVANT DE PARTIR EN VACANCES :

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...). Vous pouvez signaler votre absence à la brigade de gendarmerie. Renseignements et formulaires de demande sur place ou sur Internet : vous sur www.interieur.gouv.fr

Rappel sur les Numéros d'Urgence



Pour signaler un feu,
un accident de la circulation,
une inondation,
une chute de tuiles,
un nid de guêpes ou de frelons
à enlever immédiatement ou
dans la soirée,

Faites le 18

Ce qui déclenchera, par bip
ou sirène, les équipes
de secours
départementales afin
de porter les secours
adéquats à la situation

Face à

une urgence médicale grave
ou dans le doute

pour appeler le Samu faites le 15

C'est le SAMU qui déclenchera
les secours pompier, Héli68,
médecin ou ambulance privée
selon les besoins.

Le 17

Pour appeler la gendarmerie
ou la police,

Le 112

Appel d'Urgence Européen
Peut être utilisé dans
tous les Pays de la
Communauté Européenne.



**Le Maire, Les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux,
avec le Personnel Communal
et Intercommunal
Vous souhaitent de Joyeuses
Fêtes et vous présentent leurs**

Meilleurs Vœux pour

2019